

« Ma nouvelle famille : pour la vie »

Rapport d'évaluation

Ginette Gauvin, travailleuse sociale
et l'équipe du service Adoption



PEP

Projet d'Évaluation des Pratiques



Centre jeunesse
de Québec
Institut universitaire

Projet sous la direction de l'équipe scientifique du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire

Septembre 2008



Rapport d'évaluation

Ginette Gauvin

*Travailleuse sociale
Service Adoption*

Septembre 2008

Table des matières

	PAGE
Table des matières	iii
Liste des tableaux	v
Liste des figures	vii
Remerciements	ix
Ma nouvelle famille : pour la vie	1
1. Développement et présentation du projet d'évaluation des pratiques	1
2. Description de la démarche d'évaluation	2
2.1. Consultation des acteurs	2
2.2. Description du programme BANQUE MIXTE	4
2.3. Devis d'évaluation et collecte de données	5
2.4. Présentation des résultats	7
2.4.1. Portrait du parcours clinique et légal des 109 enfants âgés de moins de 6 ans pour lesquels une ordonnance de placement à long terme a été prononcée	7
2.4.1.1. Sexe de l'enfant	7
2.4.1.2. Fratrie	8
2.4.1.3. Problématiques retenues lors des signalements	8
2.4.1.4. Âge de l'enfant au premier signalement et âge au premier placement	9
2.4.1.5. Nombre de milieux de vie différents depuis la naissance	10
2.4.1.6. Milieu de vie du dernier placement	10
2.4.1.7. Jugement à long terme	11
2.4.1.8. Parcours légal	12
2.4.1.9. Processus légal d'adoption	13
2.4.2. Sondage auprès des familles d'accueil BANQUE MIXTE	16
2.5. Transfert des connaissances / diffusion	21
3. Activités d'appropriation de la démarche / animation dans les équipes	22
4. Retombées du PEP pour les usagers, les intervenants et l'organisation	23
5. Avantages et contraintes	24
Conclusion	25

Liste des tableaux

TABLEAU		PAGE
1	Âge en mois au premier signalement	9
2	Âge en mois au premier placement	10
3	Nombre de milieux de vie différents depuis la naissance	10
4	Milieu de vie du dernier placement	11
5	Âge en mois au moment du placement dans le milieu de vie actuel	11
6	Âge en mois au moment du jugement à long-terme	11
7	Délai entre la date d'entrée dans le dernier milieu de vie et la date du jugement à long-terme	12
8	Délai entre la date d'entrée en BANQUE MIXTE et la date du jugement à long-terme (n = 109) pour les 53 enfants en BANQUE MIXTE	12
9	Âge en mois au moment où l'enfant a été déclaré admissible à l'adoption	14
10	Âge au moment de l'entrée dans le dernier milieu de vie (n = 30 enfants admissibles à l'adoption)	15
11	Délai entre la date d'entrée en BANQUE MIXTE et la date d'admissibilité à l'adoption	15

Liste des figures

FIGURE		PAGE
1	Sexe de l'enfant	8
2	Nombre de frères et sœurs pour chacun des enfants placés	8
3	Problématique au moment du 1 ^{er} signalement	8
4	Problématiques de l'ensemble des signalements reçus entre le 11 janvier 2002 et le 30 septembre 2006 pour 109 enfants	9
5	Nombre de mesures volontaires.....	12
6	Nombre d'ordonnances en LPJ excluant les jugements du processus d'adoption	13
7	Processus légal d'adoption	13
8	Admissibilité à l'adoption	13
9	Milieu de vie des enfants déclarés admissibles à l'adoption	14
10	Qualification de l'expérience famille BANQUE MIXTE.....	16
11	Satisfaction en lien avec l'information reçue sur les plans médical, clinique et légal pour l'enfant confié.....	16
12	Suffisamment informés du plan de travail auprès de l'enfant et sa famille ?	17
13	Suffisamment préparés pour le tribunal ?.....	17
14	Témoignage utile et nécessaire.....	17
15	Niveau de satisfaction par rapport aux informations transmises aux parents de la banque mixte suite à la visite-contact : déroulement de la visite, réactions de l'enfant, etc.....	18
16	Niveau de satisfaction par rapport au déroulement du premier contact entre la famille BANQUE MIXTE et la famille biologique	19
17	Degré d'aisance vécu par la famille BANQUE MIXTE lors des contacts avec les membres de la famille biologique (parents, grands-parents, tantes, oncles, etc.)	20
18	Niveau de satisfaction en lien avec les services rendus par les intervenants du service adoption et par les intervenants des autres services.....	20

Remerciements

Nous tenons à remercier l'équipe scientifique et le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire pour le soutien financier qui a permis la réalisation de ce *Projet d'évaluation des pratiques* (PEP) par l'équipe adoption. De l'équipe scientifique, nous remercions plus particulièrement M^{me} Geneviève Lamonde, M. Gilles Mireault et M. Denis Lacerte pour leurs judicieux conseils, les encouragements prodigués, le support, l'appui et la disponibilité constante qu'ils nous ont manifestés tout au long du parcours. Nous remercions également M^{me} Lucille Grondin, secrétaire à l'équipe scientifique, pour son apport à la mise en page de ce document.

Ce projet n'aurait pu voir le jour et se rendre à bon port sans le soutien et la précieuse collaboration des membres de l'équipe adoption. Nous remercions chacun d'entre eux ; professionnels, cadres et personnel clérical qui ont participé à l'actualisation de ce projet, d'une manière ou d'une autre, lors de leur passage dans l'équipe. Plus particulièrement, nous tenons à remercier les deux seules personnes qui sont demeurées en poste à l'équipe adoption durant toute la période de deux années et demie qu'a duré ce projet : notre collègue M^{me} Nicole Dumais et notre secrétaire et collaboratrice M^{me} Sylvie Miller.

Aussi, nous avons grandement apprécié le soutien du chef de service en poste en début de projet, M. Michel Bouffard puis le support et l'intérêt porté à ce projet par notre chef de service actuel, M. Gervais Guérin, arrivé en poste à l'équipe adoption – post-adoption en février 2007.

Nous remercions également les décideurs, membres de la direction du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire et en particulier M. Daniel Côté, directeur de la protection de la jeunesse, pour l'intérêt manifesté et exprimé depuis le début pour le projet de l'équipe adoption : « Ma nouvelle famille : pour la vie ».

Ma nouvelle famille : pour la vie

1. Développement et présentation du projet d'évaluation des pratiques

En mars 2006, lors d'une rencontre de l'équipe adoption—post-adoption avec le directeur de la protection de la jeunesse de Québec, M. Daniel Côté, la question suivante lui a été posée :

*Où sont placés les enfants de moins de six ans
pour lesquels une ordonnance de placement à long terme a été prononcée ?
Dans la famille élargie ? En famille d'accueil régulière ? En famille banque mixte ?*

M. Côté a exprimé son intérêt face à cette question et, du même coup, a incité l'équipe à soumettre une candidature pour le projet d'évaluation des pratiques (PEP) mis en place par l'équipe d'animation scientifique du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.

À cette première question, plusieurs autres se sont ajoutées. À quel âge un premier signalement a-t-il été retenu pour ces enfants ? À quel âge ont-ils vécu leur premier placement ? Ont-ils connu plusieurs milieux de vie différents ? Depuis quand vivent-ils dans leur milieu de vie actuel ? Quel était l'âge de ces enfants lorsque l'ordonnance de placement à long terme a été prononcée ? Un processus légal d'adoption est-il entamé ? Pour combien d'entre eux et depuis quand ? Qu'en est-il de leur fratrie ?

Le but visé par ce projet de recherche est d'abord de dresser un portrait, une vue d'ensemble sur l'état de la situation, connaître le parcours clinique, légal et l'historique des placements de ces jeunes enfants qui ne vivent pas avec leurs parents biologiques. Le sens donné à la notion de stabilité est aussi questionné. Ça veut dire quoi au juste la stabilité ? Un placement à majorité pour un jeune enfant devrait assurer sa stabilité. Pourtant, pour diverses raisons, l'enfant n'est pas à l'abri de déplacements futurs vers d'autres familles d'accueil ou autres milieux de vie. Des projets d'adoption devraient-ils être plus souvent envisagés, voire concrétisés pour des enfants du groupe-clientèle 0-5 ans, placés en bas âge et à long terme ?

Les enseignements du Programme national de formation (PNF) et la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) mettent en lumière l'importance d'offrir à l'enfant un milieu de vie stable et permanent le plus tôt possible dans son parcours de vie. Ce milieu est idéalement sa famille biologique, sinon une famille substitut où l'enfant pourra s'enraciner et créer des liens significatifs, une famille où il aura sa place à part entière et où il recevra réponse à ses besoins à tous les niveaux. À cela s'ajoute le souci de permettre à l'enfant de connaître son histoire de vie et, s'il y a lieu, de maintenir des liens entre lui et sa famille biologique même après qu'une adoption soit prononcée.

Notre questionnement se situe à ce niveau : notre pratique est-elle conséquente avec les valeurs prônées par le PNF et la LPJ et les besoins de stabilité et de permanence pour favoriser le sain développement d'un enfant ? Offrons-nous des conditions gagnantes pour éviter le déplacement des enfants d'un milieu de vie à l'autre et favoriser l'investissement affectif de parents substituts, l'enracinement de l'enfant dans un milieu de vie permanent et la création de liens significatifs ?

Plusieurs d'entre nous sommes préoccupés par la grande instabilité vécue par certains enfants placés en milieu substitut. Sans prétention, les résultats attendus de ce projet visent à alimenter notre réflexion quant aux décisions cliniques et recommandations légales à privilégier pour favoriser la stabilité et la permanence des liens, le plus tôt possible dans la vie de l'enfant.

Ce questionnement ne se veut pas un jugement de valeur sur le travail de nos pairs, des collaborateurs, des gestionnaires ou de la magistrature. Bien au contraire, puisque chacun des acteurs impliqués dans la vie de l'enfant contribue d'une manière ou d'une autre à son mieux-être. Cette préoccupation commune se développe inévitablement lorsque notre travail nous confronte quotidiennement au vécu d'enfants en besoin de protection. En ce sens, nous ne doutons pas de la bonne foi ni des compétences de l'ensemble des collaborateurs pour mettre au cœur de nos décisions l'intérêt de l'enfant. Cependant, il faut demeurer vigilant pour s'assurer que nos pratiques n'ont pas d'effets néfastes sur les enfants et répondent adéquatement à leurs besoins.

Parallèlement à ce portrait d'une partie de notre clientèle 0-5 ans, les ressources d'accueil avec lesquelles le service adoption travaille au quotidien, les familles de type BANQUE MIXTE (familles BM), ont aussi été consultées. Puisqu'elles ont un rôle majeur à jouer et tiennent une place importante dans la vie de ces enfants, il était important de connaître leur opinion quant à leur expérience à titre de famille BANQUE MIXTE et leur degré de satisfaction par rapport aux services offerts par le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.

Ainsi, le projet d'évaluation des pratiques de l'équipe adoption comporte deux volets :

- Portrait du parcours clinique et légal d'enfants placés à long terme avant qu'ils n'atteignent l'âge de 6 ans.
- Sondage auprès des familles d'accueil de type BANQUE MIXTE.

2. Description de la démarche d'évaluation

Dans la présente section seront présentées les étapes qui ont orienté la démarche d'évaluation du projet de l'équipe adoption.

2.1. Consultation des acteurs

Les premières personnes consultées pour ce projet au printemps 2006, ont été les membres de l'équipe adoption, c'est-à-dire les collègues et le chef de service de l'équipe adoption. Tous ont exprimé leur intérêt pour ce projet, leur accord pour qu'il soit présenté et leur désir qu'il se

réalise. Une première ébauche de projet a été préparée puis retravaillée suite à des discussions en équipe. La version finale présentée au comité de sélection du projet PEP a été entérinée par tous les membres de l'équipe adoption.

Le projet initial ne comportait toutefois qu'un seul volet : celui de connaître le « parcours clinique et légal des enfants pour lesquels une ordonnance de placement à long terme avait été prononcée avant qu'ils n'atteignent l'âge de 6 ans ». Le second volet du projet, le sondage auprès des familles d'accueil de type BANQUE MIXTE, est apparu plus tard, soit à l'automne 2006, suite à une première rencontre avec le comité directeur du PEP le 29 août 2006. Certaines questions avaient alors été posées quant à l'évaluation que l'équipe adoption planifiait faire en regard de « sa pratique ». Les membres de l'équipe en ont rediscuté, exprimé leur avis et l'appui de tous a été obtenu concernant « l'élargissement » du projet, pour y ajouter un second volet.

En début de mandat, la présentation du projet a été faite au Directeur de la protection de la jeunesse, M. Daniel Côté. Son appui et sa collaboration ont été sollicités pour qu'il devienne d'une certaine façon l'ambassadeur du projet. M. Côté en a rapidement parlé avec la Directrice de la pratique professionnelle et des affaires universitaires, M^{me} Marie-Reine Patry. Le jour même, cette dernière en informait à son tour ses collaborateurs de la table clientèle 0-5 ans, lesquels sont principalement des gestionnaires-cadres supérieurs mais aussi des représentants d'autres instances liées au développement de la pratique professionnelle tel que le conseil multidisciplinaire. Les participants à cette rencontre ont manifesté leur intérêt pour ce projet et le désir d'en connaître les résultats.

Le Projet d'évaluation des pratiques (PEP) est un projet d'équipe. Au secteur adoption, la mobilité du personnel a été constante tout au long de ce projet qui a duré deux ans. Entre le début et la fin du projet, trois chefs de service différents se sont succédés et parmi les collègues de l'équipe adoption du début de projet, une seule personne était toujours présente lors de l'étape finale. Les professionnels, qui ont intégré l'équipe en cours de route, étaient déjà en situation d'apprentissage de nouvelles fonctions et de tâches à accomplir dans leur quotidien, de sorte que les intéresser et les motiver à ce projet déjà en route depuis parfois plusieurs mois, a été un défi de taille. Il a été tenté, à tout le moins, de les informer de façon régulière et transparente et de favoriser leur participation le plus souvent possible.

Le chef de service actuel à l'équipe adoption–post-adoption, M. Gervais Guérin, est entré en poste en tant que cadre intermédiaire en février 2007. Dès le début, il a clairement exprimé son intérêt pour le projet d'évaluation des pratiques de l'équipe adoption et a toujours offert son support et son appui.

Enfin, les membres de l'équipe qui travaillent en post-adoption, c'est-à-dire au niveau du service de retrouvailles, ont été informés de l'évolution du projet mais n'y ont pas participé de façon directe, puisque les questions traitées dans ce projet concernent plus spécifiquement les professionnels travaillant au secteur adoption et avec les ressources familiales de type BANQUE MIXTE.

Notons ici l'importance d'obtenir l'accord et le support de tous les collaborateurs pour assurer le succès d'une telle entreprise. La consultation à plusieurs niveaux a permis de mieux cerner le

projet de l'équipe adoption, d'avoir accès aux données pour pouvoir se les approprier et favoriser la diffusion des résultats. D'où la nécessité d'aller chercher l'assentiment des gens intéressés par ce projet, de recueillir les idées, les suggestions, de bien cerner les questions de recherche et d'avoir les bons moyens et outils pour obtenir les réponses.

2.2. Description du programme BANQUE MIXTE

Le programme « BANQUE MIXTE » a été mis sur pied au Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire en 1988. L'objectif de ce programme est de permettre à des enfants à haut risque d'abandon ou dont les parents sont incapables de répondre à leurs besoins, d'être placés le plus tôt possible dans une famille stable, prête à les garder en famille d'accueil dans une perspective d'adoption. Les parents d'origine des enfants placés en BANQUE MIXTE sont aux prises avec des difficultés personnelles qui les empêchent d'assurer le soin, l'entretien et l'éducation de leurs enfants. La stabilité apportée à l'enfant par le projet BANQUE MIXTE favorise son développement tant au niveau de sa sécurité, de sa confiance et de son estime de soi. » (source : site Internet de l'établissement à l'adresse : www.centrejeunessedequébec.qc.ca) (septembre 2008).

Dans les faits, au début du placement, les enfants confiés aux familles BANQUE MIXTE sont rarement abandonnés. Dans la très grande majorité des cas, ils sont signalés pour négligence. À ce stade, il n'est généralement pas question d'adoption. Les parents et la famille biologique de l'enfant sont très présents. Ainsi, des contacts fréquents et réguliers entre l'enfant et sa famille sont prévus et autorisés la plupart du temps. Les parents biologiques expriment clairement leur désir et intention de reprendre en charge leur enfant, mais l'ampleur de leurs difficultés parentales entraîne une issue différente dans la plupart des cas. Ainsi, lorsque les éléments de compromission nous amènent à envisager un sombre pronostic de retour en milieu familial, dans un délai raisonnable pour un enfant, la BANQUE MIXTE doit être envisagée comme ressource.

La famille BANQUE MIXTE est légalement et administrativement considérée comme une famille d'accueil mais les objectifs, motivations et enjeux de ces parents substituts sont différents de ceux vécus par les familles d'accueil régulières. En réalité, la volonté première des postulants à la BANQUE MIXTE est celle de devenir « le parent » de l'enfant qui leur sera confié. Aussi, lorsqu'ils s'inscrivent comme postulants à la BANQUE MIXTE, ces gens sont très bien informés du rôle qu'ils auront à remplir en tant que parents d'accueil. Ils savent qu'il n'y a aucune garantie d'adoption et que l'enfant sera possiblement confié à nouveau à ses parents ou sa famille biologique. Il savent qu'il y aura de nombreux contacts entre l'enfant et sa famille biologique et qu'eux-mêmes, par ricochet, seront en contact avec les membres de la famille biologique. Ils le savent et composent généralement bien avec cette réalité. Ils sont très investis auprès de l'enfant qui leur est confié et, dans la plupart des cas, ils apprennent à vivre avec la présence de membres de la famille biologique dans la vie de l'enfant sans se sentir menacés et sans placer l'enfant en situation de conflit de loyauté.

Le placement d'un enfant dans une famille BANQUE MIXTE signifie qu'il y vivra probablement jusqu'à ce qu'il soit en âge de voler de ses propres ailes. Ces enfants connaissent très rarement des déplacements vers d'autres ressources et, dans les faits, seulement une minorité retourne

vivre dans son milieu naturel. Les difficultés des parents sont importantes et on observe souvent un désengagement parental au fil du temps. Le parent oublie le rendez-vous fixé avec l'intervenant ou avec son enfant, a de moins en moins de disponibilités à offrir ou se sent envahi par l'ampleur des difficultés à surmonter. Bref, la motivation s'étiole en même temps que les capacités parentales. Ainsi, au fil des années, la famille BANQUE MIXTE risque fort de devenir la famille adoptive de l'enfant. Pourtant, lors de son arrivée dans cette famille, à peu près personne ne parlait d'adoption.

Ces familles sont des ressources importantes et méritent d'être traitées en alliées. Leur investissement auprès de l'enfant va de pair avec leur besoin d'être informés, considérés et impliqués dans les décisions à prendre. Ils assument la majeure partie des responsabilités parentales mais n'ont aucun droit par rapport à l'enfant qui leur est confié.

En tant que professionnels au service adoption, nos objectifs de travail sont d'abord et avant tout d'assurer la stabilité d'un milieu de vie adéquat pour les enfants. Ainsi, nos principales responsabilités sont les suivantes :

- Évaluer les postulants à la BANQUE MIXTE.
- S'assurer d'un jumelage judicieux pour que l'enfant reçoive réponse à ses besoins dans la famille BANQUE MIXTE qui l'accueillera.
- Favoriser l'intégration des enfants dans leur nouveau milieu de vie par des stratégies et des moyens pertinents.
- Offrir aide, soutien et support aux familles BANQUE MIXTE pour leur permettre de bien assumer leur rôle.
- Encourager la collaboration entre les intervenants du service adoption et les intervenants des autres services impliqués dans la situation de l'enfant.
- Au besoin, agir comme médiateur entre les familles BANQUE MIXTE et les intervenants du CJQ-IU avec lesquels la famille BANQUE MIXTE est appelée à collaborer.
- Participer aux démarches sur le plan clinique, légal et administratif lors de processus liés aux étapes d'actualisation d'une adoption.
- Etc.

2.3. Devis d'évaluation et collecte de données

Pour le premier volet de notre démarche d'évaluation, un échantillon de 109 enfants a été obtenu à partir de la base de données informationnelle (BDI) issue de PIJ. L'échantillonnage devait respecter deux critères :

- Avoir une ordonnance de placement à long terme (au moins cinq ans) prononcée avant que l'enfant n'atteigne l'âge de six ans.

- Cette ordonnance devait avoir été prononcée durant la période comprise entre le 1er janvier 2002 et le 1er octobre 2006.

Ainsi, les plus vieux de ces enfants, nés en 1996, étaient âgés de moins de six ans en janvier 2002 (et de 11 ans en 2007). Les plus jeunes de l'échantillon sont nés en 2006.

La cueillette des données pour compléter chacun des tableaux a été effectuée entre le 23 octobre 2006 et le 22 octobre 2007. Les données ont été recueillies à même les informations contenues dans PIJ pour chacun des numéros de dossiers des 109 enfants sélectionnés dans notre échantillon. Pour assurer la confidentialité, toutes les données recueillies ont été dénominalisées, c'est-à-dire qu'aucun nom d'enfant, d'intervenant, de gestionnaire ou de coordonnées sur l'identité de la clientèle n'ont été dévoilés.

Les données recueillies pour chacun des 109 enfants de l'échantillon sont les suivantes :

Parcours clinique

- Sexe
- Date de naissance
- Date du premier signalement
- Date du premier placement
- Nombre de milieux de vie différents depuis la naissance
- Date d'entrée dans le dernier milieu de vie (milieu de vie actuel)
- Dernier milieu de vie (Famille d'accueil régulière/ famille BM/ famille élargie)
- Fratrie (combien de frères et sœurs)
- Fratrie placée

Parcours légal

- Mesures volontaires
- Mesures d'urgence
- Ordonnances en LPJ excluant les jugements du processus d'adoption
- Date du jugement à long-terme
- Admissibilité à l'adoption

Pour le second volet de la démarche d'évaluation des pratiques, les familles BANQUE MIXTE ont été consultées. Pour ce faire, un sondage à leur intention a été élaboré puis les réponses obtenues ont été analysées. Les objectifs visés par ce sondage étaient de :

- Recueillir leur opinion quant à leur expérience à titre de famille BANQUE MIXTE.
- Connaître leur degré de satisfaction par rapport aux services offerts par le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.

En mai 2007, des questionnaires ont été postés à toutes ces familles qui hébergeaient au moins un enfant à cette période et pour lequel il n'y avait pas de processus légal d'adoption complété.

La méthodologie utilisée pour ce sondage est la suivante (mai à juin 2007) :

- 115 questionnaires ont été postés à 81 familles BANQUE MIXTE
- 70 questionnaires remplis par 50 familles nous ont été retournés avant la fin juin 2007.
- Un questionnaire par enfant devait être rempli ; le tout de façon anonyme et dénominalisée.

Les thèmes abordés dans le questionnaire, auxquels les familles BANQUES MIXTES étaient invitées à répondre étaient les suivants :

- Rencontre d'information
- Démarche d'évaluation des postulants
- Présentation verbale d'un enfant
- Accompagnement/interventions
- Témoignage au tribunal
- Contacts et visites—contact de l'enfant avec sa famille biologique
- Contacts entre la BANQUE MIXTE et la famille biologique
- Collaboration/communication
- Étapes du processus légal d'adoption
- Formation
- Satisfaction générale

2.4. Présentation des résultats

Cette section présente les résultats obtenus pour chacun des deux volets de la recherche.

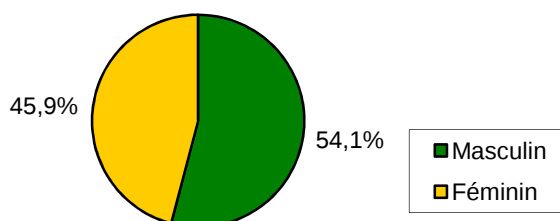
2.4.1. Portrait du parcours clinique et légal des 109 enfants âgés de moins de 6 ans pour lesquels une ordonnance de placement à long terme a été prononcée

La cueillette de données a permis d'obtenir plusieurs informations sur les variables énumérées au point 2.3. Plusieurs croisements de variables ont été effectués afin de tracer un portrait statistique pour les 109 enfants de notre échantillon. Voici en résumé les principaux résultats et constatations.

2.4.1.1. Sexe de l'enfant

L'échantillon de 109 enfants placés en BANQUE MIXTE comporte 54,1 % de garçons et 45,9 % de filles (figure suivante).

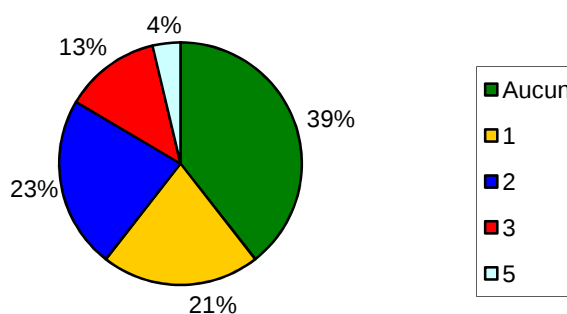
Figure 1
Sexe de l'enfant (n=109)



2.4.1.2. Fratrie

Tel que présenté à la figure 2, plus de 60 % des 109 enfants de notre échantillon ont des frères et des sœurs. Dans la majorité des cas, ces derniers sont eux aussi placés.

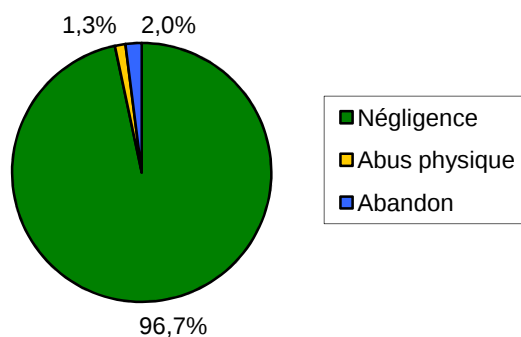
Figure 2
Nombre de frères et sœurs pour chacun des enfants placés (n=109)



2.4.1.3. Problématiques retenues lors des signalements

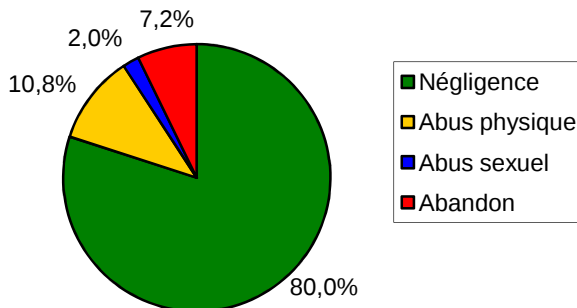
La figure 3 révèle que lors du premier signalement, la problématique retenue comme élément majeur de compromission est la négligence pour 96,7 % des 109 enfants de notre échantillon.

Figure 3
Problématique au moment du 1er signalement (n=109)



Tout comme pour le premier signalement, la problématique principale de l'ensemble des signalements reçus entre le 11 janvier 2002 et le 30 septembre 2006 est la négligence (80 %). Viennent ensuite l'abus physique (10,8 %), l'abandon (7,2 %) et l'abus sexuel (2,0 %). Ces résultats sont présentés à la figure suivante.

Figure 4
Problématiques de l'ensemble des signalements reçus (n= 150)
entre le 11 janvier 2002 et le 30 septembre 2006 pour les 109 enfants



2.4.1.4. Âge de l'enfant au premier signalement et âge au premier placement

Les données recueillies et présentées au tableau 1 indiquent que près de 60 % des enfants (65/109) ont été signalés avant l'âge de six mois et 34,8 % (38/109) ont été signalés à la naissance. Né en janvier 1996, l'aîné d'entre eux était âgé de 10 ans en 2006. La grande majorité de ces enfants signalés à la naissance ont vécu leur premier placement dans les jours ou les semaines suivant leur naissance.

Tableau 1
Âge en mois au premier signalement (n = 109)

Catégorie d'âge	N	%
Naissance	38	34,8
Moins d'un mois	10	9,2
1-6 mois	17	15,5
6-12 mois	11	10,1
1 an et plus	33	30,4

Âge moyen : 9,5 mois ($\pm 14,2$)

Les résultats du tableau 2 révèlent que le premier placement a été effectué avant l'âge de six mois pour 53,2 % des 109 enfants (58/108).

Tableau 2
Âge en mois au premier placement (n = 109)

Catégorie d'âge	N	%
Moins d'un mois	33	30,3
1-6 mois	25	22,9
6-24 mois	32	29,4
Plus de 24 mois	19	17,4

Âge moyen : 11,5 mois ($\pm 14,0$)

2.4.1.5. Nombre de milieux de vie différents depuis la naissance

Le tableau suivant nous éclaire sur l'instabilité vécue par plusieurs des enfants avant leur hébergement dans leur milieu de vie actuel et cela, même pour ceux dont l'intégration dans leur dernier milieu de vie s'est effectuée avant qu'ils n'atteignent l'âge de deux ans.

Les données recueillies indiquent le même constat pour les enfants signalés et placés avant l'âge de six mois ; ils connaissent souvent plusieurs déplacements et milieux de vie différents. Quant aux enfants signalés à la naissance (38/109), quinze d'entre eux (15/38) ont vécu dans quatre, cinq, six, sept, huit et même neuf milieux de vie différents. À noter que cela ne tient pas compte des déplacements et retours d'un milieu de vie à l'autre, lesquels peuvent être plus nombreux.

Tableau 3
Nombre de milieux de vie différents depuis la naissance (n = 109)

Nombre milieux de vie	N	%
1	6	5,5
2	22	20,2
3	17	15,5
4	20	18,3
5	20	18,3
Plus de 5	24	22,1

Moyenne : 4 milieux de vie différents (min : 1 ; max : 14)

2.4.1.6. Milieu de vie du dernier placement

Le tableau 4 révèle que près de la moitié des enfants de l'échantillon (53/109) sont hébergés dans des familles BANQUE MIXTE. Rappelons que la problématique majeure des enfants signalés, placés et confiés à ces ressources n'est pas liée à l'abandon mais plutôt à la négligence et au

mode de vie de leurs parents. Cela implique que les parents biologiques et d'autres membres de la famille élargie demeurent généralement très présents dans la vie de l'enfant, particulièrement la première année, souvent la deuxième année et parfois plusieurs années suivant le placement en famille BANQUE MIXTE.

Tableau 4
Milieu de vie du dernier placement (n = 109)

Catégorie d'âge	N	%
Famille d'accueil régulière	36	33,0
Famille d'accueil BANQUE MIXTE	53	48,6
Famille élargie	20	18,3

Tel qu'indiqué au tableau suivant, le placement dans le milieu de vie actuel a été effectué avant l'âge de deux ans pour 55,1 % des enfants de notre échantillon (60/109 enfants).

Tableau 5
Âge en mois au moment du placement dans le milieu de vie actuel (n = 109)

Catégorie d'âge	N	%
Moins d'un mois	14	12,8
1-12 mois	27	24,9
12-24 mois	19	17,4
24-48 mois	30	27,5
Plus de 48 mois	19	17,4

Âge moyen : 26,1 mois ($\pm 14,2$).

2.4.1.7. Jugement à long terme

Les données présentées au tableau 6 font ressortir que le jugement à long terme (jusqu'à majorité) a été prononcé après l'âge de trois ans pour presque la moitié des enfants de l'échantillon (47,7 %).

Tableau 6
Âge en mois au moment du jugement à long-terme (n = 109)

Catégorie d'âge	N	%
Moins d'un mois	11	10,1
12-24 mois	22	20,2
24-36 mois	19	17,4
36-48 mois	19	17,4
Plus de 48 mois	38	34,9

Âge moyen : 37,1 mois ($\pm 19,5$). Min : 1,3 ; Max : 71,3

Le tableau 7 révèle qu'un jugement à long terme était déjà prononcé lors de l'entrée dans leur milieu de vie actuel pour seulement vingt des enfants de notre échantillon. Pour tous les autres (89 enfants), le jugement à long terme a été prononcé après l'intégration de l'enfant dans son dernier milieu de vie.

Tableau 7
Délai entre la date d'entrée dans le dernier milieu de vie et
la date du jugement à long-terme (n = 109)

Catégorie d'âge	N	%
Délai négatif	20	18,3
0-12 mois	34	31,3
12-24 mois	35	32,1
24 mois et plus	20	18,3

Délai moyen : 11,6 mois ($\pm 19,7$)

La situation est similaire pour les enfants dont le dernier milieu de vie est une famille BANQUE MIXTE (53/109). Pour la grande majorité d'entre eux (43/53 enfants), le jugement à long terme n'a été prononcé qu'après leur intégration dans cette ressource BANQUE MIXTE (tableau suivant).

Tableau 8
Délai entre la date d'entrée en Banque mixte et
la date du jugement à long-terme (n = 109)
pour les 53 enfants en BANQUE MIXTE

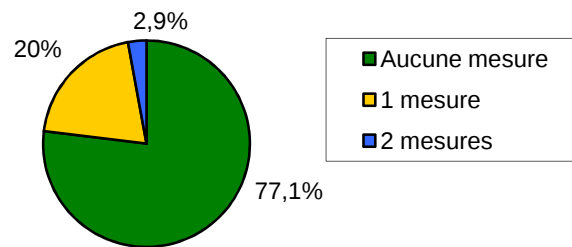
Catégorie d'âge	N	%
Délai négatif	10	18,9
0-12 mois	20	37,7
12-24 mois	17	32,1
24 mois et plus	6	11,3

Délai moyen : 10,3 mois ($\pm 11,0$)

2.4.1.8. Parcours légal

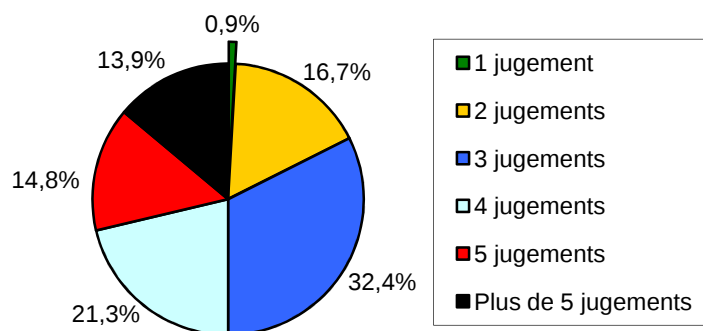
Pour les enfants de notre échantillon, on constate que le choix du régime privilégié est beaucoup plus souvent celui des mesures judiciaires que volontaires. La figure suivante illustre qu'aucune entente sur mesure volontaire n'a été conclue avec les parents dans 77,1 % des situations.

Figure 5
Nombre de mesures volontaires (n=109)



Dans certains cas, plusieurs ordonnances du Tribunal de la jeunesse ont été prononcées à court terme (six mois et moins) ou à moyen terme (un à deux ans) avant que le jugement de placement à long terme ne soit émis (figure 6).

Figure 6
**Nombre d'ordonnances en LPJ
excluant les jugements du processus d'adoption (n=109)**



2.4.1.9. Processus légal d'adoption

Un processus légal d'adoption a été entamé pour 30 des 109 enfants (27,5 %). Ce processus s'actualise rarement avec le consentement des parents biologiques; l'enfant sera plutôt déclaré admissible à l'adoption par un juge du Tribunal de la jeunesse. Ainsi, 29 des 30 enfants ont été déclarés admissibles à l'adoption par un juge du Tribunal de la jeunesse (figures 7 et 8).

Figure 7
Processus légal d'adoption

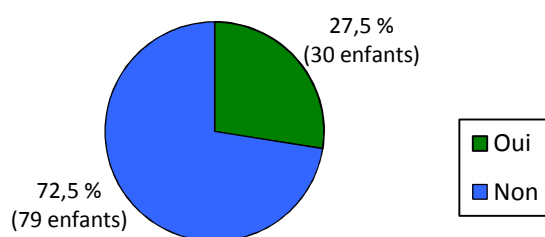
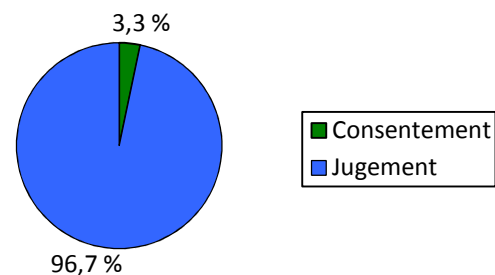


Figure 8
Admissibilité à l'adoption



Les données présentées au tableau 9 révèlent que les enfants étaient presque tous âgés de plus de trois ans (26/30) au moment où ils ont été déclarés admissibles à l'adoption. La moitié d'entre eux était âgée de plus de cinq ans.

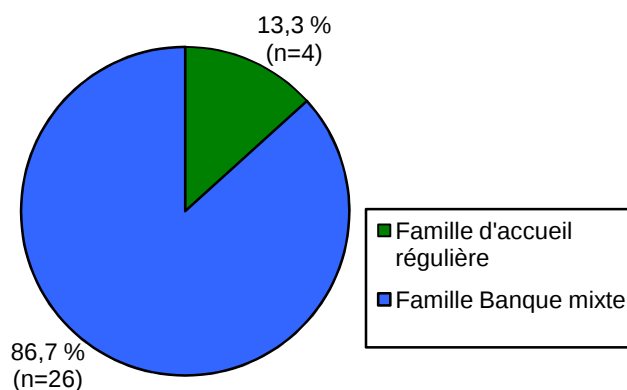
Tableau 9
Âge en mois au moment où l'enfant a été déclaré admissible à l'adoption (n = 30)

Catégorie d'âge	N	%
Mois de 3 ans	4	13,3
36-48 mois	8	26,7
48-60 mois	3	10,0
60-72 mois	7	23,3
Plus de 72 mois	8	26,7

Âge moyen : 58,2 mois ($\pm$ 22,2)

La figure suivante met en lumière que le même nombre d'enfants déclarés admissibles à l'adoption (26/30) vivaient en famille BANQUE MIXTE (86,7 % - 26 enfants). Aucun d'entre eux ne vivait avec sa famille élargie et une minorité vivait en famille d'accueil régulière (13,3 % – 4 enfants).

Figure 9
Milieu de vie des enfants déclarés admissibles à l'adoption



Les enfants avaient, pour la plupart, intégré leur famille BANQUE MIXTE avant l'âge de deux ans. Il s'est donc écoulé un délai de quelques années entre l'arrivée de l'enfant dans ce milieu de vie et le début d'un processus légal d'adoption (tableau 10).

Tableau 10
 Âge au moment de l'entrée dans le dernier milieu de vie
 (n = 30 enfants admissibles à l'adoption)

Catégorie d'âge	N	%
Mois d'un an	13	43,4
12-24 mois	7	23,3
24-48 mois	7	23,3
Plus de 48 mois	3	10,0

Âge moyen : 19,4 mois ($\pm 19,1$)

Pour les 26 enfants déclarés admissibles à l'adoption, le délai moyen entre la date d'entrée en BANQUE MIXTE et la date d'admissibilité à l'adoption est de 32 mois (tableau 11).

Tableau 11
 Délai entre la date d'entrée en BANQUE MIXTE et
 la date d'admissibilité à l'adoption (n = 26 enfants)

Catégorie d'âge	N	%
Mois de 2 ans	5	19,2
24-36 mois	7	26,9
36-48 mois	9	34,7
Plus de 48 mois	5	19,2

Délai moyen : 32 mois ($\pm 18,6$)

Quelques pistes de réflexion

Il est difficile actuellement de dire si les plus vieux enfants de notre échantillon (nés entre 1996 et 2001) auront connu plus de milieux de vie différents que les enfants plus jeunes de notre échantillon (nés entre 2002 et 2006). Pour avoir réponse à cette question, il faudrait refaire un tableau statistique de ces mêmes enfants dans quelques années et le comparer avec celui que nous avons aujourd'hui. Nous saurions alors si la situation s'est améliorée en cours de route ou si elle est demeurée similaire.

Il serait également intéressant de savoir, pour tous les enfants signalés à la naissance dans la même période que notre échantillon actuel (entre le 11 janvier 2002 et le 30 septembre 2006), combien se retrouvent parmi les 109 enfants échantillonnés. Autrement dit, qu'advient-il des enfants signalés à la naissance ? Dans la grande majorité des cas, une ordonnance de placement à majorité est-elle prononcée avant qu'ils n'atteignent l'âge de 6 ans ? Leur parcours de vie est-il plutôt stable ou, au contraire, ont-ils connu plusieurs déplacements et différents milieux de vie ? Combien d'entre eux connaissent un premier placement très tôt dans leur vie ? Combien vivent avec leurs parents biologiques sur une longue période ? Dans leur famille biologique ?

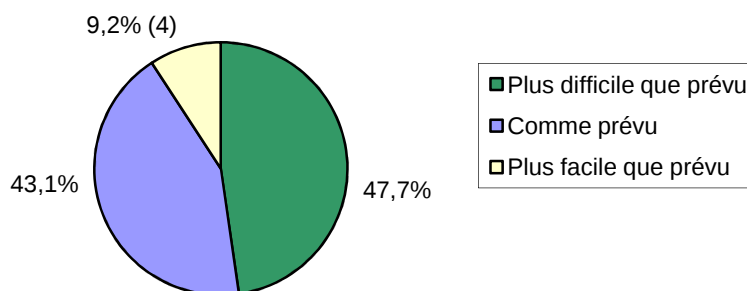
Bref, nous avons un portrait des enfants signalés à la naissance pour lesquels une ordonnance de placement à majorité est prononcée en bas âge. Est-ce le cas de la majorité des enfants signalés à la naissance ?

2.4.2. Sondage auprès des familles d'accueil BANQUE MIXTE

Le sondage effectué auprès des familles BANQUE MIXTE donne aussi matière à réflexion. Dans l'ensemble, les BANQUES MIXTES considèrent (96 %) que la rencontre d'information a permis de bien répondre à leurs questionnements et qu'elle a été déterminante dans leur choix de poursuivre leur projet. Ils ont bien compris (100 %) la démarche d'évaluation, les questions et thèmes abordés de même que les outils, moyens et techniques utilisés leur sont apparus pertinents (taux de satisfaction variant entre 94 % et 98 %). Ils mentionnent (85 %) que la collaboration attendue de leur part dans leur rôle de famille BANQUE MIXTE leur a été clairement expliquée.

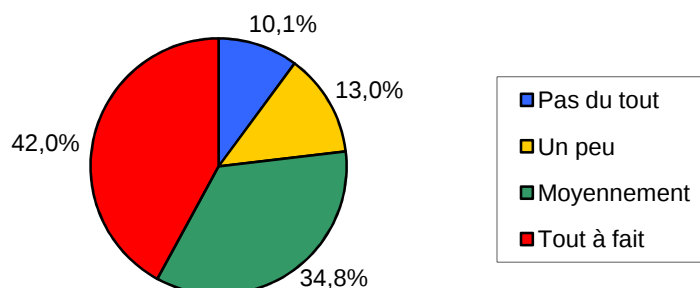
Également les familles BANQUES MIXTES considèrent (70 %) que les enjeux, les difficultés, les incertitudes et les risques liés au rôle de famille d'accueil de type BANQUE MIXTE leur ont été suffisamment précisés. Par contre, 66 % d'entre eux sont d'avis que ces informations les ont bien préparés à la réalité de la BANQUE MIXTE. Enfin, 48 % des répondants au sondage qualifient leur expérience en tant que famille BANQUE MIXTE de « plus difficile que prévu » (figure 10).

Figure 10
Qualification de l'expérience famille banque mixte (n=65)

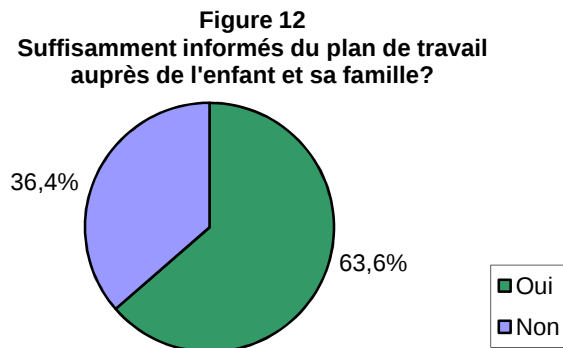


La figure 11 révèle que les familles BANQUE MIXTE expriment clairement leur insatisfaction par rapport à l'information reçue sur les plans médical, clinique et légal pour l'enfant qui leur est confié. Seulement 42 % des répondants se disent « tout à fait satisfait » à ce niveau.

Figure 11
Satisfaction en lien avec l'information reçue sur les plans médical, clinique et légal pour l'enfant confié



Plusieurs familles BANQUE MIXTE (36,4 %) souhaiteraient aussi être mieux informées par les intervenants quant au plan de travail envisagé auprès de l'enfant et de sa famille (figure 12).



Les familles BANQUE MIXTE se disent satisfaites de la façon dont l'intégration de l'enfant s'est faite dans leur famille et de la collaboration entre eux et la famille d'accueil précédente. Ils auraient cependant souhaité un meilleur accompagnement et soutien de la part des intervenants du service adoption, mais surtout des intervenants des autres services (intervenants au suivi de l'enfant, éducateurs, puéricultrices, psychologues, avocats, etc.) durant les mois qui ont suivi l'intégration de l'enfant dans leur famille.

Plusieurs parents BANQUE MIXTE (60 %) ont exprimé se sentir « pas du tout », « peu » ou « moyennement écoutés et soutenus dans leurs besoins, préoccupations et difficultés » par les intervenants des autres services et aimeraient se sentir plus considérés, reconnus ou valorisés dans leur rôle. Ils expriment aussi leur insatisfaction quant à la rapidité à laquelle les problèmes qu'ils soumettent à ces mêmes intervenants sont réglés.

Le témoignage au Tribunal de la jeunesse est vécu difficilement par les parents BANQUE MIXTE. La majorité des répondants (85 %) constatent que leur témoignage était utile et nécessaire. Toutefois, 40 % d'entre eux auraient apprécié être mieux préparés pour affronter cette expérience généralement vécue comme étant stressante, émouvante, éprouvante, intimidante, quoiqu'elle soit « un mal nécessaire ». Le fait de témoigner devant les parents biologiques a aussi été rapporté comme étant une expérience gênante, pénible, inconfortable, par plusieurs répondants.

Un total de 35 personnes sur 68 (51,5 %) ont témoigné au Tribunal. Les figures 13 et 14 présentent les résultats à savoir si les familles se sentent suffisamment préparées pour témoigner au Tribunal et si elles jugent ce témoignage comme utile et nécessaire.

Figure 13
Suffisamment préparés pour Tribunal? (n=35)

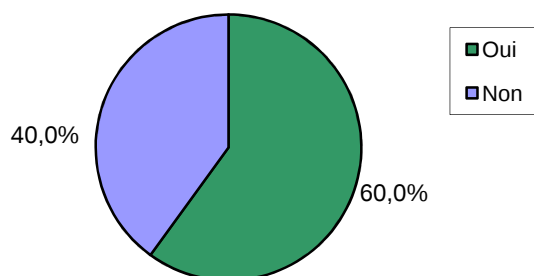
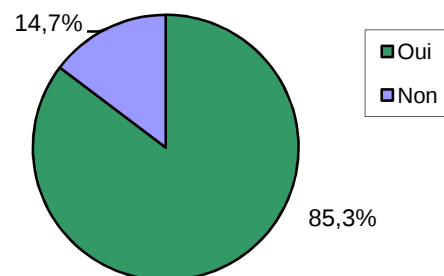


Figure 14
Témoignage utile et nécessaire? (n=35)

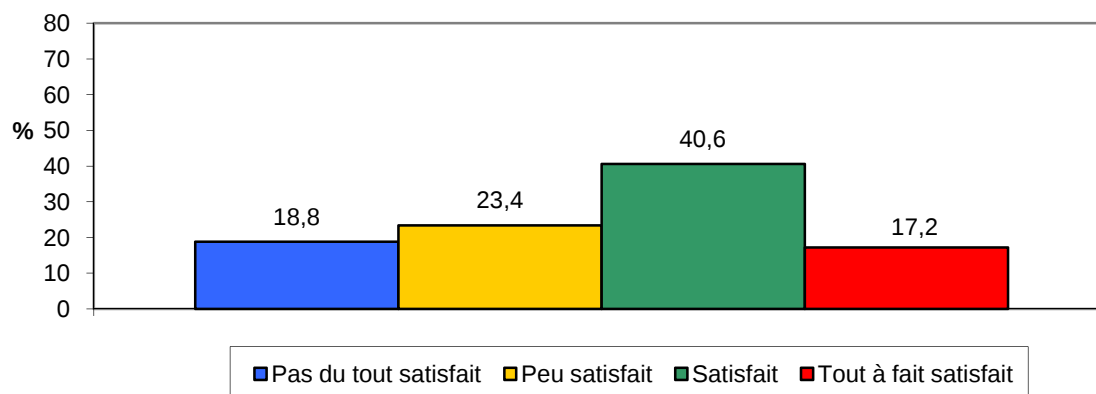


Concernant les visites–contacts entre les enfants et les membres de leur famille biologique, les parents de la BANQUE MIXTE se disent « plutôt satisfaits » en ce qui concerne le délai de transmission des informations en préparation de ces visites–contact – les informations reçues par rapport aux effets à envoyer, au transport, à l'heure et au lieu de la rencontre.

Plusieurs (44 %) expriment cependant leur insatisfaction quant aux décisions prises relativement à ces visites–contact. Par exemple, on dénonce le fait que l'enfant ne semble pas toujours pris en considération. Certaines visites–contact ne respectent pas la routine de vie de l'enfant, ses heures de sieste ou encore ne tiennent pas compte du malaise ou de l'inconfort exprimé ou manifesté par l'enfant.

Les familles BANQUE MIXTE ont parfois l'impression que l'enfant est « au service » de sa famille biologique, de la preuve à faire au tribunal, de l'horaire des intervenants. Mais surtout, une grande insatisfaction est révélée quant au peu d'information qui leur est transmise après les visites–contact en ce qui a trait au déroulement de la visite et des réactions de l'enfant pendant ce contact. Par exemple : l'enfant a-t-il mangé ? A-t-il pleuré ? A-t-il dormi ? A-t-il eu peur ? A-t-il bien réagi ? Était-il content ou indifférent de revoir son parent biologique ? On note que 42 % des répondants se disent « peu satisfaits » ou « pas du tout satisfaits » à ce niveau, d'autant plus que ces informations, si elles leur étaient transmises, leur permettraient de mieux répondre aux besoins de l'enfant et favoriseraient la compréhension de certaines réactions chez ce dernier.

Figure 15
Niveau de satisfaction par rapport aux informations transmises aux prents BM suite à la visite-contact: déroulement de la visite, réactions de l'enfants, etc.



Les parents BANQUE MIXTE se disent plutôt à l'aise d'exprimer leurs insatisfactions ou de parler de leurs difficultés avec les intervenants. Ils constatent qu'il y a souvent amélioration de la situation suite à de telles discussions.

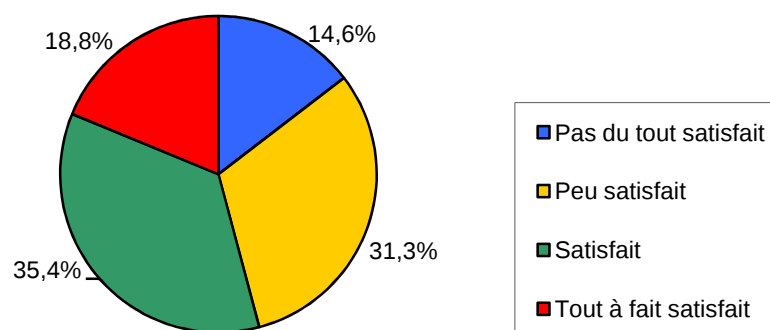
Par contre, la communication (appels retournés, qualité de la communication, besoins entendus) semble un autre point où il y a place à amélioration. Près de 30 % des répondants au sondage ont exprimé être « moyennement » « peu » ou « pas du tout » satisfaits par rapport à la communication entre la famille BANQUE MIXTE et les intervenants du service adoption.

Cette insatisfaction grimpe à près de 50 % par rapport à la communication entre les BANQUES MIXTES et les intervenants des autres services. Même chose en ce qui concerne la satisfaction exprimée par les BANQUES MIXTES par rapport à ce qu'elles perçoivent de la collaboration et la communication entre les intervenants impliqués dans la situation de l'enfant et les intervenants des autres services (incluant les intervenants du service adoption) ; seulement 51 % se disent « tout à fait » satisfaits.

Les familles BANQUES MIXTES sont souvent en lien avec les membres de la famille biologique de l'enfant qui leur est confié. Par exemple, les parents BANQUE MIXTE font généralement les transports pour aller conduire et rechercher l'enfant lors des visites-contact avec sa famille biologique. À ces occasions, ils sont fréquemment en contact avec ces derniers. Même chose lors des contacts téléphoniques autorisés aux membres de la famille biologique. Ceux-ci sont souvent encouragés par les intervenants à téléphoner pour prendre des nouvelles de l'enfant, s'informer de son développement ou tout simplement parce que ces droits de contact ont été légalement autorisés aux parents biologiques.

Famille substitut et famille biologique sont donc appelées à se voir et se parler en de nombreuses occasions. D'où l'importance de bien préparer le premier contact, de leur permettre d'être présentés les uns aux autres de façon encadrée avec le support et en présence des intervenants ; lesquels auront la préoccupation de favoriser un climat pacifique entre toutes ces personnes. Le premier contact est une occasion à saisir pour démystifier, rassurer de part et d'autre et établir une relation de respect mutuel entre les parents biologiques et les parents BANQUE MIXTE. La figure 16 présente les résultats en ce qui a trait à la satisfaction des familles BANQUE MIXTE par rapport au déroulement du premier contact avec la famille biologique.

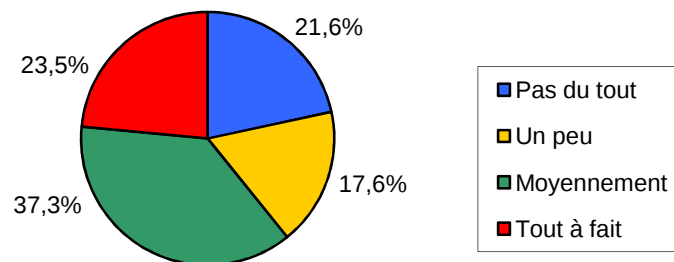
Figure 16
Niveau de satisfaction par rapport au déroulement du premier contact entre la famille Banque Mixte et la famille biologique (n=48)



Le premier contact avec les membres de la famille biologique est souvent vécu difficilement. Lorsque cette première prise de contact se déroule au gré du hasard, dans la salle d'attente, l'ascenseur ou le stationnement, cela crée un important niveau de malaise, craintes et préjugés probablement réciproques, lesquels risquent de perdurer par la suite. Les familles BANQUE MIXTE expriment leur besoin d'être soutenues par les intervenants du centre jeunesse, en préparation ou lors de ce premier contact qu'ils auront avec les membres de la famille biologique. Cela aide à alléger l'atmosphère par la suite et incite à un climat de confiance et de respect mutuel entre tous ces parents.

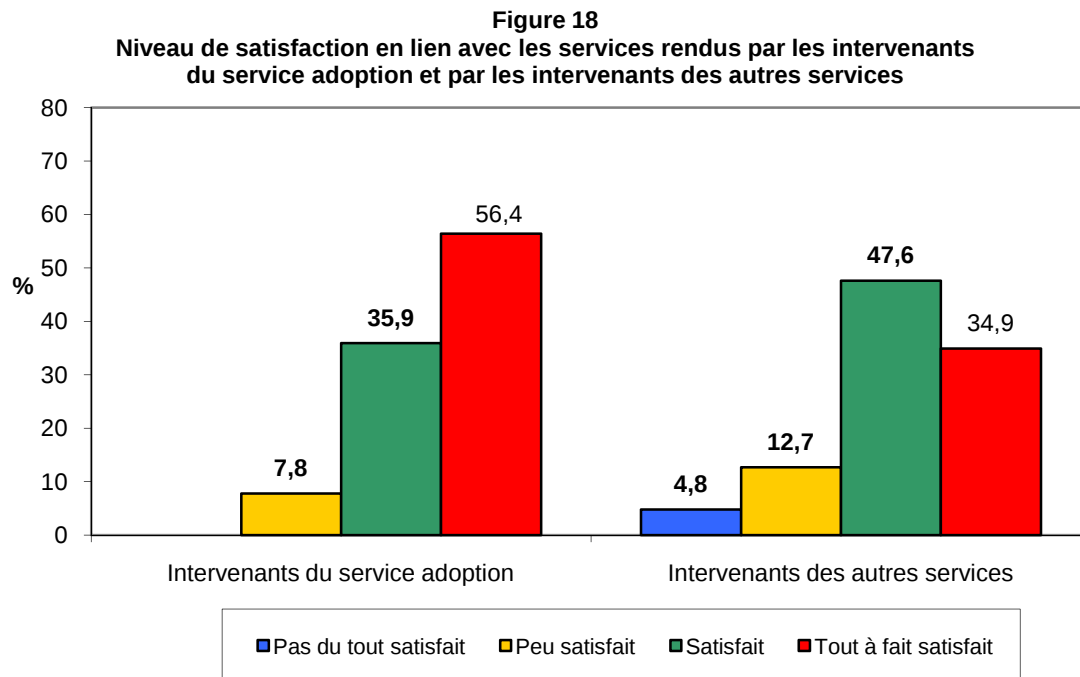
Les familles BANQUE MIXTE ont aussi nommé leur inconfort lors des contacts qu'elles ont avec les membres de la famille biologique (parents, grands-parents, oncles, tantes) ; ces données sont présentées à la figure 17.

Figure 17
Degré d'aisance vécu par la famille BM lors des contacts avec les
membres de la famille biologique (parents, grands-parents, tantes,
oncles, etc.) (n=51)



Dans un autre ordre d'idées, les questions posées aux familles BANQUE MIXTE relativement aux formations qui leur sont offertes, mettent en lumière leur forte appréciation quant à la formation reçue sur l'attachement. Cela représente aussi pour eux une occasion d'échanger sur leurs expériences personnelles et de briser ainsi un certain isolement par rapport à leur vécu de famille BANQUE MIXTE. Par contre, moins de 40% des répondants ont pu bénéficier de cette formation. Il serait intéressant de permettre à un plus grand nombre d'en bénéficier.

Enfin, la question suivante apparaissait à la fin du sondage : « Indiquez votre niveau de satisfaction en lien avec les services rendus par les intervenants du service adoption et par les intervenants des autres services ? ». Les réponses obtenues sont compilées dans la figure suivante :



2.5. Transfert des connaissances / diffusion

Voici les principales activités de transfert de connaissances et de diffusion réalisées et celles à venir.

- En février 2008, nous avons fait une présentation résumant les principaux résultats de notre recherche. Les gestionnaires de la table-clientèle 0-5 ans étaient présents, de même qu'une bonne partie des cadres supérieurs de l'établissement. De plus, tout au long du projet, nous avons eu quelques discussions avec M^{me} Marie-Reine Patry sur l'évolution du projet. Cette dernière a demandé que les résultats finaux de la recherche soient présentés à la table-clientèle 0-5 ans.
- Le 17 avril 2008, une présentation de notre projet et des principaux résultats a également été faite lors de la journée de la recherche du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. Un grand nombre de personnes de notre organisation, mais aussi d'autres établissements du réseau des services sociaux, chercheurs et universitaires étaient présents. Par la suite plusieurs nous ont fait des commentaires positifs et ont exprimé leur intérêt face à ce projet.
- Lors de cette journée de la recherche, un bulletin des trois équipes du Projet d'évaluation des pratiques a été distribué à l'ensemble des personnes présentes (environ 125 personnes). L'article du projet de l'équipe adoption expliquait en une page, les principaux éléments des deux volets du projet et un résumé des résultats obtenus.

- En juin 2008, en présence de notre chef de service actuel M. Gervais Guérin, nous avons rencontré à nouveau et à sa demande le Directeur de la protection de la jeunesse (Daniel Côté). L'ensemble des résultats a été présenté et les principaux documents relatifs à ce projet lui ont été remis.
- Également, durant toute la période de deux ans qu'a duré ce projet (de 2006 à 2008), des affiches ont été installées dans différents points de service du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire pour faire la promotion du Projet d'évaluation des pratiques de l'équipe adoption, nommé « Ma nouvelle famille : pour la vie ».
- D'autres activités à venir sont aussi planifiées pour permettre la diffusion et un transfert de connaissances liés à notre projet. Nous savons déjà que nous participerons au congrès des centres jeunesse qui se tiendra à Montréal en novembre 2008. Les trois projets d'évaluation de la pratique de la cohorte 2006-2008, incluant le projet de l'équipe adoption, y seront présentés en atelier.
- Nous avons de plus exprimé notre intérêt, au cours de la prochaine année, pour que des échanges soient planifiés avec les membres des équipes 0-5 ans du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire. L'objectif de ces rencontres étant de partager avec eux les résultats de notre recherche, les réponses au sondage obtenus de nos familles BANQUE MIXTE et les moyens concrets à mettre en place pour offrir une meilleure qualité de services.
- Une invitation de rencontre de groupe avec nos familles BANQUE MIXTE est aussi envisagée dans les prochains mois pour leur faire part des résultats obtenus, connaître leur opinion et discuter avec eux de pistes de solution aux difficultés énoncées.
- Des rencontres avec les réviseurs, conseillers cliniques et à l'accès seraient appropriées pour réfléchir avec eux suite aux constats qui ressortent de notre projet et les décisions cliniques et légales à recommander.

3. Activités d'appropriation de la démarche/animation dans les équipes

Pour permettre à ce projet de voir le jour et se rendre à bon port, il a d'abord fallu obtenir le support et l'appui de notre équipe à l'adoption. Pour cela, nous devons nous assurer de maintenir l'intérêt, la collaboration et l'implication des membres de l'équipe et des chefs de service (3) qui se sont succédés dans l'équipe adoption entre le début et la fin de ce projet. Tel que précisé plus haut, il y a eu un roulement de personnel important au niveau de l'équipe adoption au cours des deux dernières années. À plusieurs reprises, nous avons demandé et planifié des périodes de discussion réunissant les membres de l'équipe. Plusieurs heures ont été consacrées, tant au « brassage » d'idées qu'à l'appropriation par tous, anciens et nouveaux de l'équipe, de la démarche d'évaluation des pratiques en cours. Les réponses obtenues au

sondage auprès des familles BANQUE MIXTE, puis les résultats des données recueillies sur notre échantillon ont aussi alimenté nos réflexions en équipe. Différentes pistes de solution pour améliorer les choses à notre niveau ont alors été discutées.

Les rencontres (4) avec le comité directeur du PEP, réunissant les animateurs des différentes cohortes de même que les chercheurs et gestionnaires impliqués, nous ont permis de faire le bilan de façon ponctuelle sur l'avancée de nos travaux mais aussi, à l'occasion, de discuter de certains ajustements à faire. À la suite de ces rencontres, nous revenions chaque fois vers notre équipe pour les informer du contenu des discussions et revoir avec eux les objectifs, moyens et stratégies à mettre en priorité.

En tant qu'animatrice du projet, nous avons eu plusieurs rencontres et discussions avec les chercheurs de l'équipe d'animation du PEP : Geneviève Lamonde, Gilles Mireault et Denis Lacerte. Toutes ces discussions nous ont permis de mettre de l'ordre dans nos idées et notre projet. Ils se sont aussi montrés disponibles pour rencontrer au besoin les membres de notre équipe, ce qui fut fait et apprécié par l'ensemble des participants.

Au cours de la première année et demie, nous avons aussi rédigé un journal de bord que nous avons régulièrement fait suivre à chacun de nos collègues pour les informer et les impliquer dans la démarche.

Le temps de libération accordé à l'animatrice du projet devait au départ être un quart du temps de travail, c'est-à-dire un quart $\times$ 35 heures par semaines = 8,75 heures. Dans les faits, nous n'avons pas pu consacrer ce nombre d'heures/semaine au projet de façon régulière étant donné la charge de travail que nous devons également assumer dans nos fonctions d'intervenante sociale aux services ADOPTION et RETROUVAILLES. Nous en avons discuté avec les chercheurs responsables de la coordination à l'équipe scientifique de même qu'avec nos chefs de service. Il a été convenu qu'un maximum de 7 heures par semaine de temps consacré au projet serait acceptable. Malheureusement pendant certaines semaines, il nous a été impossible de remplir cet engagement en tant qu'animatrice du projet PEP à l'équipe adoption, en raison de demandes ponctuelles plus importantes dans notre équipe ou notre charge de travail régulière.

4. Retombées du PEP pour les usagers, les intervenants et l'organisation

Les résultats du sondage et de la cueillette de données pour notre échantillon d'enfants nous ont fourni une foule d'informations nous incitant à la réflexion. Plusieurs personnes travaillant au Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire ont été informées des résultats de ce projet de recherche : cadres supérieurs, gestionnaires, chef et membres de l'équipe adoption, collègues et gestionnaires d'autres équipes de travail.

Un grand nombre de personnes ont manifesté leur intérêt pour ce projet, ont exprimé des commentaires, interrogations, opinions relativement aux résultats obtenus suite à la cueillette de données et l'analyse qui en a été faite. Voici deux exemples concrets :

- Quelques semaines après la présentation à la journée de la recherche qui s'est tenue en avril 2008, une éducatrice qui supervise des visites-contact entre parents et enfants m'a fait part qu'elle s'assurait maintenant de faire un retour auprès des familles BANQUE MIXTE suite aux contacts parents-enfant pour les informer du déroulement de la visite et des réactions de l'enfant.
- En début d'année 2008, une collègue de l'équipe adoption a eu une rencontre avec plusieurs personnes travaillant dans différents centres jeunesse de la province. Ayant en tête certaines réponses au sondage de nos familles BANQUE MIXTE qui exprimaient ne pas avoir suffisamment bien évalué les enjeux, difficultés et le vécu de ce type de ressource, notre collègue en a profité pour vérifier comment, ailleurs dans la province, les services adoptions préparaient les familles BANQUE MIXTE à accueillir des enfants et à bien jouer leur rôle.

L'intérêt porté par les directeurs pour les résultats de ce projet et, en particulier par le Directeur de la protection de la jeunesse, aura très certainement des retombées qui, nous l'espérons, influenceront certaines décisions et orientations.

Pour que les retombées se perpétuent dans le temps, les préoccupations de notre équipe face aux réflexions suscitées par ce projet doivent demeurer vivantes. Les discussions entre nous, mais aussi avec les collègues des autres équipes avec lesquelles nous travaillons au quotidien, doivent se maintenir et être constamment favorisées. Des moyens d'action concrets doivent être pensés et actualisés pour continuer à bonifier notre pratique. C'est ainsi que les usagers en bénéficieront vraiment.

5. Avantages et contraintes

Le support des chercheurs de l'équipe d'animation du PEP (Geneviève Lamonde, Gilles Mireault et Denis Lacerte) a été précieux. Sans eux, ce projet aurait été tout autre. Ils nous ont aidés à recadrer, à ajuster le tir, à poser les bonnes questions, à mettre les choses dans le bon ordre. Ils ont suscité l'adoption d'une pensée « scientifique », laquelle a permis de faire le parallèle entre la pratique, l'évaluation et la recherche.

Le support du chef de service est également nécessaire. Nous devons sentir ce dernier motivé et intéressé par le projet. Une libération de temps réaliste et correspondant aux besoins de la démarche de recherche doit aussi être mise de l'avant pour permettre à l'animateur ou à l'animatrice de projet de bien assumer ses différentes fonctions. Il est important que les membres de l'équipe ne se sentent pas lésés et surchargés en raison de la libération d'un de leurs collègues. Cela serait un obstacle certain à la motivation et à l'implication de l'ensemble des membres de l'équipe face au projet PEP. Bref, chacun doit pouvoir sentir l'utilité de la réalisation d'un tel projet et en tirer un certain bénéfice.

La principale contrainte a été l'importante mobilité du personnel en cours de route, tant au niveau des cadres que des professionnels. Cela s'est avéré un obstacle de taille qui a nuit à l'appropriation du projet par l'ensemble des membres de l'équipe.

Conclusion

Ce projet entamé au printemps 2006 a été élaboré sur une période d'un peu plus de deux ans, à raison d'une moyenne de sept heures par semaine. Deux volets ont été plus particulièrement développés. D'une part, une cueillette de données a permis de faire le portrait du parcours clinique et légal d'enfants placés à majorité, avant qu'ils n'atteignent l'âge de six ans. D'autre part, un sondage auprès des familles d'accueil de type « Banque Mixte » a été effectué. Nos objectifs pour ce deuxième volet étant de recueillir leur opinion quant à leur expérience à titre de famille BANQUE MIXTE et de connaître leur degré de satisfaction par rapport aux services offerts par le Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire.

Les données obtenues concernant les deux volets de ce projet d'évaluation sont riches d'informations pour alimenter les réflexions et discussions. Ainsi, plusieurs questions ont été énoncées tout au long de ce document, des commentaires ont été exprimés, des recommandations ont parfois été proposées.

Le Projet d'évaluation des pratiques de l'équipe adoption a vu le jour suite à des préoccupations formulées quant à la stabilité et la permanence de liens pour notre jeune clientèle. Nous savons que cette préoccupation est largement partagée par l'ensemble des personnes oeuvrant en Protection de la Jeunesse et que tous, nous visons le même objectif : le mieux-être des enfants.

Nous espérons grandement que les résultats de ce projet portent fruit et ajoutent à la qualité des services offerts aux enfants. Souhaitons qu'ensemble nous y parvenions !

ANNEXE 1



Centre jeunesse
de Québec

Institut universitaire

**Questionnaire pour les familles
de type
« Banque Mixte »**

Conçu par l'équipe du service Adoption
du Centre jeunesse de Québec – Institut universitaire

Mai 2007

N.B. Si vous avez accueilli plus d'un enfant dans le cadre d'un projet Banque Mixte, veuillez SVP remplir les pages 3 à 8 pour chacun de ces enfants.

1. Combien d'enfants avez-vous accueillis en famille d'accueil de type Banque Mixte ? _____
2. Combien d'enfants avez-vous accueillis en adoption régulière ? _____
3. Combien d'enfants biologiques avez-vous ? _____

En quelle année avez-vous accueilli en Banque Mixte ou en adoption régulière ?

4. Un 1^{er} enfant : _____ 6. Un 2^e enfant : _____ 8. Un 3^e enfant : _____
5. Habite-t-il encore avec vous ? ☐ Oui ☐ Non 7. Habite-t-il encore avec vous ? ☐ Oui ☐ Non 9. Habite-t-il encore avec vous ? ☐ Oui ☐ Non
10. Comment avez-vous appris l'existence de la Banque mixte ?

La rencontre d'information

Oui	Non
-----	-----

11. Les informations reçues à cette étape ont-elles répondu à vos questionnements ? ☐ Oui ☐ Non
12. Cette rencontre a-t-elle été déterminante dans votre choix de poursuivre une démarche en Banque Mixte ? ☐ Oui ☐ Non
13. Les informations reçues vous ont-elles bien préparés à la réalité de la Banque Mixte ? ☐ Oui ☐ Non

Démarche d'évaluation des postulants

14. Avez-vous bien compris la démarche d'évaluation ? ☐ Oui ☐ Non
15. Les questions et thèmes abordés vous sont-ils apparus pertinents ? ☐ Oui ☐ Non
16. Les outils, moyens et techniques utilisés vous ont-ils semblé pertinents ? ☐ Oui ☐ Non
17. La collaboration attendue de votre part dans votre rôle de famille Banque Mixte vous a-t-elle été clairement expliquée ? ☐ Oui ☐ Non
18. Les enjeux, difficultés, incertitudes et risques liés au rôle de famille d'accueil de type Banque Mixte vous ont-il été suffisamment précisés ? ☐ Oui ☐ Non

Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup
-------------	--------	-------------	----------

19. Vous êtes-vous sentis **à l'aise** lors de l'évaluation ? ☐ Pas du tout ☐ Un peu ☐ Moyennement ☐ Beaucoup
20. Vous êtes-vous sentis **respectés** lors de l'évaluation ? ☐ Pas du tout ☐ Un peu ☐ Moyennement ☐ Beaucoup
21. Vous êtes-vous sentis **écoutés** lors de l'évaluation ? ☐ Pas du tout ☐ Un peu ☐ Moyennement ☐ Beaucoup
22. Vous êtes-vous sentis **compris** lors de l'évaluation ? ☐ Pas du tout ☐ Un peu ☐ Moyennement ☐ Beaucoup
23. Vous êtes-vous sentis **non-jugés** lors de l'évaluation ? ☐ Pas du tout ☐ Un peu ☐ Moyennement ☐ Beaucoup
24. Vous êtes-vous sentis **en confiance** lors de l'évaluation ? ☐ Pas du tout ☐ Un peu ☐ Moyennement ☐ Beaucoup

Présentation verbale d'un enfant

25. L'information transmise a-t-elle été suffisante pour vous permettre de prendre une décision éclairée sur l'acceptation ou le refus d'accueillir un enfant ?

Oui	Non
-----	-----

☐ ☐

26. La période de temps pour obtenir les informations sur la situation de l'enfant aux plans médical, clinique et légal vous est apparue ?

Trop courte	Convenable	Trop longue
-------------	------------	-------------

☐ ☐ ☐

27. Vous attendiez-vous à ce que cette présentation se déroule de cette façon ?

Oui	Non
-----	-----

☐ ☐

28. L'accompagnement et le soutien offerts à cette étape par les **intervenants du service adoption** ont-ils été satisfaisants ?

Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup
-------------	--------	-------------	----------

☐ ☐ ☐ ☐

29. L'accompagnement et le soutien offerts à cette étape par les **intervenants des autres services*** ont-ils été satisfaisants ?

☐ ☐ ☐ ☐

* *intervenants au suivi de l'enfant et de sa famille, éducateurs, puéricultrices, psychologues, avocats, etc.*

30. Avez-vous été suffisamment informés par les intervenants du plan de travail envisagé auprès de l'enfant et de sa famille ?

Oui	Non
-----	-----

☐ ☐

31. Dans le(s) cas où vous avez refusé d'accueillir un enfant (suite à une présentation verbale ou autre), quels étaient les motifs de ce refus ? Cochez tous les choix qui s'appliquent.

- ☐ Informations insuffisantes
- ☐ Antécédents de l'enfant trop lourds
- ☐ Problématique de l'enfant
- ☐ Problématique des parents
- ☐ Âge de l'enfant
- ☐ Sexe de l'enfant
- ☐ Période de vie qui ne vous convenait pas (mauvais *timing*)
- ☐ Trop court délai accordé pour la prise de décision et l'accueil de l'enfant
- ☐ Autre (préciser) :

INTÉGRATION DE L'ENFANT

(Période se situant entre le premier contact que vous avez eu avec l'enfant jusqu'à son intégration définitive dans votre famille)

32. L'intégration de l'enfant dans votre famille s'est-elle effectuée de façon progressive ?

Oui	Non
-----	-----

☐ ☐

Si vous répondez « oui », passer aux questions 33 et 34.

Si vous répondez « non », passer à la question 35.

33. Cela vous est-il apparu bénéfique **pour l'enfant** ?

☐ ☐

34. Cela vous est-il apparu bénéfique **pour votre famille** ?

☐ ☐

35. Une intégration progressive vous aurait-elle semblé souhaitable ?

☐ ☐

- | | | |
|-------------|------------|-------------|
| Trop courte | Convenable | Trop longue |
|-------------|------------|-------------|
36. La durée de cette période (intégration de l'enfant) vous est-elle apparue ? ☐ ☐ ☐

- | | | | | |
|-------------|--------|-------------|-------------|--------|
| Pas du tout | Un peu | Moyennement | Tout à fait | Un peu |
|-------------|--------|-------------|-------------|--------|
37. La collaboration entre vous et la famille d'accueil où habitait l'enfant a-t-elle été satisfaisante ? ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Lors des premiers contacts avec l'enfant et des premiers mois qui ont suivi son arrivée dans votre famille, quelle a été votre satisfaction par rapport...

- | | | | |
|-----------------------|---------------|-----------|-----------------------|
| Pas du tout satisfait | Peu satisfait | Satisfait | Tout à fait satisfait |
|-----------------------|---------------|-----------|-----------------------|
38. à l'accompagnement et le soutien des **intervenants du service adoption**. ☐ ☐ ☐ ☐
39. à l'accompagnement et le soutien des **intervenants des autres services ***. ☐ ☐ ☐ ☐
40. à la disponibilité offerte par les **intervenants du service adoption**. ☐ ☐ ☐ ☐
41. à la disponibilité offerte par les **intervenants des autres services ***. ☐ ☐ ☐ ☐

** Intervenants au suivi de l'enfant et de sa famille, éducateurs, puéricultrices, psychologues, avocats, etc.*

Accompagnement / Interventions

- | | | | |
|-------------|--------|-------------|----------|
| Pas du tout | Un peu | Moyennement | Beaucoup |
|-------------|--------|-------------|----------|
42. Distinguez-vous bien les rôles de chacun des intervenants ? ☐ ☐ ☐ ☐
43. Êtes-vous satisfaits de l'information reçue aux plans médical, clinique et légal concernant l'enfant qui vous est confié ? ☐ ☐ ☐ ☐
44. Les avis, commentaires, opinions ou informations que vous transmettez aux intervenants du centre jeunesse sont-ils pris en considération ? ☐ ☐ ☐ ☐
45. Vous sentez-vous écoutés et soutenus dans vos besoins, préoccupations et difficultés par les **intervenants du service adoption** ? ☐ ☐ ☐ ☐
46. Vous sentez-vous écoutés et soutenus dans vos besoins, préoccupations et difficultés par les **intervenants des autres services *** ? ☐ ☐ ☐ ☐
47. Les problèmes que vous avez soumis aux **intervenants du service adoption** ont-ils été réglés rapidement ? ☐ ☐ ☐ ☐
48. Les problèmes que vous avez soumis aux **intervenants des autres services *** ont-ils été réglés rapidement ? ☐ ☐ ☐ ☐
49. Vous sentez-vous considérés, reconnus ou valorisés dans votre rôle par les **intervenants du service adoption** ? ☐ ☐ ☐ ☐
50. Vous sentez-vous considérés, reconnus ou valorisés dans votre rôle par les **intervenants des autres services *** ? ☐ ☐ ☐ ☐

** Intervenants au suivi de l'enfant et de sa famille, éducateurs, puéricultrices, psychologues, avocats, etc.*

Témoignage au Tribunal

Oui	Non
-----	-----

51. Avez-vous eu à témoigner au Tribunal de la jeunesse ? ☐ ☐
- Si vous répondez « non », passer à la section « Contacts et visites-contact ».

52. Comment qualifiez-vous cette expérience ?
- _____
- _____

Oui	Non
-----	-----

53. Avez-vous été suffisamment préparés pour cette expérience ? ☐ ☐
54. Considérez-vous que votre témoignage était nécessaire et utile ? ☐ ☐
55. Avez-vous des suggestions ou commentaires par rapport à cette expérience au Tribunal ? ☐ ☐
- _____
- _____

Contacts et Visites-contact

Indiquez votre niveau de satisfaction par rapport aux aspects suivants :

Pas du tout satisfait	Peu satisfait	Satisfait	Tout à fait satisfait
-----------------------	---------------	-----------	-----------------------

56. Les décisions prises concernant les visites-contact. ☐ ☐ ☐ ☐
57. Le délai de transmission des informations concernant les visites-contact. ☐ ☐ ☐ ☐
58. Les informations reçues par rapport aux effets à envoyer pour les visites-contact (couches, lait, nourriture, etc.). ☐ ☐ ☐ ☐
59. Les informations reçues par rapport au transport. ☐ ☐ ☐ ☐
60. Les informations reçues par rapport à l'heure et au lieu de rencontre. ☐ ☐ ☐ ☐
61. Les informations qui vous ont été transmises suite à la visite-contact concernant le déroulement de la visite et les réactions de l'enfant. ☐ ☐ ☐ ☐
62. Quels aspects des visites-contact vous apparaissent les plus difficiles à gérer ?
- _____
- _____

Oui	Non
-----	-----

63. Vous sentez-vous à l'aise de parler de vos difficultés avec les **intervenants du service adoption** ? ☐ ☐
- Si « oui », lorsque vous en parlez, y a-t-il amélioration de la situation par la suite ? ☐ ☐
64. Vous sentez-vous à l'aise de parler de vos difficultés avec les **intervenants des autres services** ? ☐ ☐
- Si « oui », lorsque vous en parlez, y a-t-il amélioration de la situation par la suite ? ☐ ☐
65. Quel(s) aspect(s) des visites-contact serai(en)t à améliorer ?
- _____
- _____

Contacts entre vous et les parents biologiques

Indiquez votre niveau de satisfaction par rapport aux aspects suivants :
(Si vous n'avez jamais eu de contact avec les parents biologiques, passez à la question 69).

Pas du tout satisfait	Peu satisfait	Satisfait	Tout à fait satisfait
-----------------------	---------------	-----------	-----------------------

66. Le déroulement de votre premier contact avec les parents biologiques.

☐ ☐ ☐ ☐

67. Le soutien que vous avez reçu des intervenants du centre jeunesse en préparation ou lors du premier contact avec les parents biologiques.

Oui	Non
-----	-----

68. Auriez-vous préféré que ce premier contact se déroule autrement ?

☐ ☐

69. De façon générale, vous sentez-vous à l'aise lors de vos contacts avec les membres de la famille biologique (parents, grands-parents, oncles, tantes, etc.) ?

Pas du tout	Un peu	Moyennement	Tout à fait satisfait	Ne s'applique pas
-------------	--------	-------------	-----------------------	-------------------

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

70. Si vous éprouvez des difficultés lors des contacts avec les membres de la famille biologique, vous sentez-vous à l'aise d'en parler aux **intervenants du service adoption** ?

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

71. Si vous éprouvez des difficultés lors des contacts avec les membres de la famille biologique, vous sentez-vous à l'aise d'en parler aux **intervenants des autres services*** ?

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

72. Êtes-vous satisfaits des réponses fournies par les **intervenants du service adoption** lors de ces discussions ?

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

73. Êtes-vous satisfaits des réponses fournies par les **intervenants des autres services *** lors de ces discussions ?

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

* Intervenants au suivi de l'enfant et de sa famille, éducateurs, puéricultrices, psychologues, avocats, etc.

Commentaires :**Collaboration / Communication**

Indiquez votre niveau de satisfaction par rapport aux aspects suivants :

Pas du tout satisfait	Peu satisfait	Satisfait	Tout à fait satisfait	Ne sait pas
-----------------------	---------------	-----------	-----------------------	-------------

74. La communication (appels retournés, qualité de la communication, besoins entendus, etc.) entre vous et les **intervenants du service adoption**.

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

75. La communication (appels retournés, qualité de la communication, besoins entendus, etc.) entre vous et les **intervenants des autres services***.

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

76. La collaboration et la communication entre les intervenants impliqués dans la situation d'un enfant et les intervenants des autres services.

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

* Intervenants au suivi de l'enfant et de sa famille, éducateurs, puéricultrices, psychologues, avocats, etc.

Étapes du processus légal d'adoption

Ce processus débute lorsque l'enfant est déclaré admissible à l'adoption ou lorsque les parents biologiques consentent à l'adoption de façon volontaire. **Si vous n'avez pas passé par ce processus, passez à la section FORMATION.**

77. De façon générale, êtes-vous satisfaits des informations et du soutien apportés par les intervenants du service adoption pendant le processus légal ?

Pas du tout	Un peu	Moyennement	Tout à fait satisfait	Ne s'applique pas
☐	☐	☐	☐	☐

Formation

Avez-vous participé aux formations suivantes au Centre jeunesse de Québec ?

78. Attachement.

Participation Oui Non Si « oui », indiquez votre niveau de satisfaction par rapport à cette formation.

☐	☐	☐ Pas du tout satisfait ☐ Peu satisfait ☐ Satisfait ☐ Tout à fait satisfait
☐	☐	
☐	☐	
☐	☐	

79. Stades de développement de l'enfant.

☐	☐	☐ Pas du tout satisfait ☐ Peu satisfait ☐ Satisfait ☐ Tout à fait satisfait
☐	☐	
☐	☐	
☐	☐	

80. Autres (spécifiez) :

☐	☐	☐ Pas du tout satisfait ☐ Peu satisfait ☐ Satisfait ☐ Tout à fait satisfait
☐	☐	
☐	☐	
☐	☐	

81. Auriez-vous trouvé préférable de participer à l'une ou l'autre de ces formations AVANT l'arrivée de l'enfant ?

Oui	Non
☐	☐

Si vous répondez « oui » spécifiez lesquelles :

82. Indiquez d'autres thèmes de formation que vous aimeriez recevoir.

Conclusion

83. De façon générale, comment qualifiez-vous votre expérience en tant que famille Banque Mixte ?

Plus difficile que prévu	Comme prévu	Plus facile que prévu
☐	☐	☐

- | Pas du tout | Un peu | Moyennement | Tout à fait |
|-------------|--------|-------------|-------------|
|-------------|--------|-------------|-------------|
84. De façon générale, vous êtes-vous sentis soutenus face aux difficultés vécues dans votre rôle de famille Banque Mixte par les **intervenants du service adoption** ? ☐ ☐ ☐ ☐
85. De façon générale, vous êtes-vous sentis soutenus face aux difficultés vécues dans votre rôle de famille Banque Mixte par les **intervenants des autres services** ? ☐ ☐ ☐ ☐

De façon générale, quel est votre niveau de satisfaction en lien avec les aspects suivants :

- | Pas du tout satisfait | Peu satisfait | Satisfait | Tout à fait satisfait |
|-----------------------|---------------|-----------|-----------------------|
|-----------------------|---------------|-----------|-----------------------|
86. Les services rendus par les **intervenants du service adoption**. ☐ ☐ ☐ ☐
87. Les services rendus par les **intervenants des autres services***. ☐ ☐ ☐ ☐
88. Les relations et la collaboration entre vous et les **intervenants du service adoption**. ☐ ☐ ☐ ☐
89. Les relations et la collaboration entre vous et les **intervenants des autres services***. ☐ ☐ ☐ ☐

* Intervenants au suivi de l'enfant et de sa famille, éducateurs, puéricultrices, psychologues, avocats, etc.

90. Jusqu'à maintenant, qu'avez-vous trouvé **le plus difficile** à vivre dans votre rôle de famille Banque Mixte ?

91. Jusqu'à maintenant, qu'avez-vous trouvé **le plus satisfaisant** dans votre rôle de famille Banque Mixte ?

Merci de votre collaboration !

ANNEXE 2

Résultats du questionnaire pour les familles de type « Banques mixtes »¹

Ce document présente les résultats des familles qui ont rempli un questionnaire qui visait à obtenir leur opinion concernant la préparation et le suivi de leur expérience en tant que famille de type « banque mixte ».

- 70 questionnaires ont été remplis
- 50 familles différentes ont rempli les questionnaires

La première partie présente les résultats quantitatifs aux questions à choix de réponses et la deuxième partie présente les réponses aux questions pour lesquelles les répondants écrivaient librement leur réponse (sans choix).

Résultats aux questions à choix de réponses

Q-1 Combien d'enfants avez-vous accueilli en famille d'accueil de type Banque Mixte ?

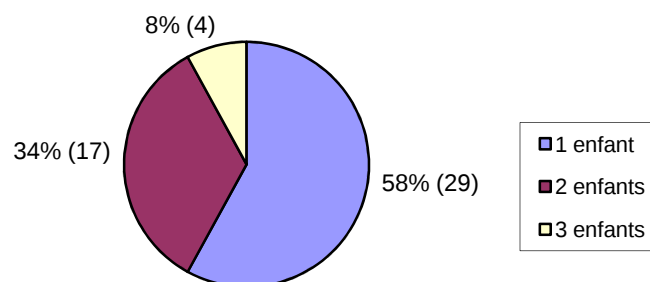
50 familles ont accueilli des enfants en famille de type « Banque Mixte ».

De ce nombre :

- 29 familles (58 %) ont accueilli 1 enfant.
- 17 familles (34 %) ont accueilli 2 enfants.
- 4 familles (8 %) ont accueilli 3 enfants.

Pour les familles qui ont accueilli 2 ou 3 enfants, il s'agit la plupart du temps de projets différents, c'est-à-dire que les parents biologiques ne sont pas les mêmes pour chacun des enfants accueillis.

Figure 1
Nombre d'enfants accueillis en Banque mixte par famille (n= 50)

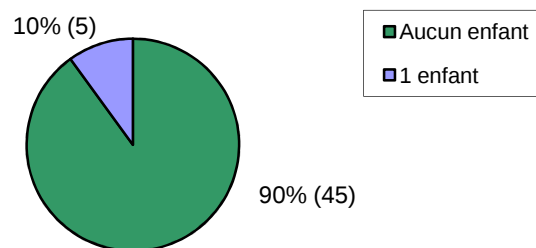


¹ Ces familles ont actuellement un dossier ouvert au CJQ, i.e. que pour au moins un des enfants accueillis en banque mixte (BM), le projet d'adoption n'est pas actualisé. La situation est encore au stade de la LPJ.

Q-2 Combien d'enfants avez-vous accueilli en adoption régulière ?

Parmi les répondants, 10 % des enfants ont été confiés dans un statut d'adoption régulière, i.e. que le(s) parent(s) biologique(s) consentait(aient) à l'adoption (dans la majorité des cas) ou que l'enfant avait été déclaré admissible à l'adoption. Dans 90 % des situations, les enfants ont été confiés à une famille BM alors qu'aucune démarche légale d'adoption n'était entamée. Dans la presque totalité des cas, une ordonnance de placement en famille d'accueil était prononcée à court (entre 30 jours et 1 mois), moyen (entre 6 mois et 1 an) ou long terme (5 ans et +).

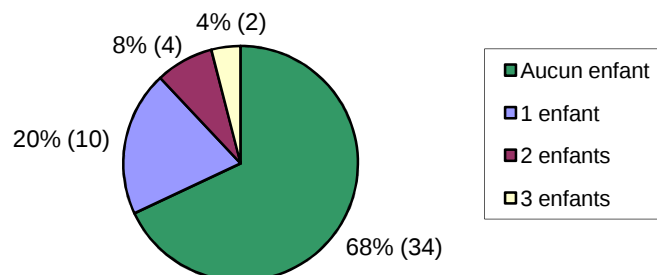
Figure 2
Nombre d'enfants en adoption régulière par famille (n= 50)



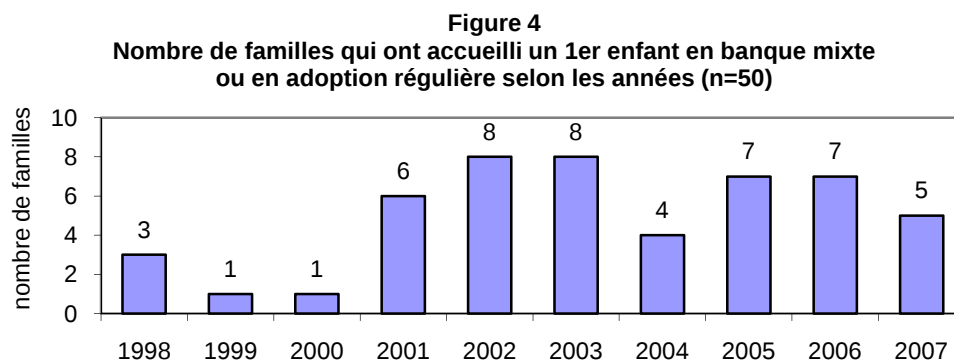
Q-3 Combien d'enfants biologiques avez-vous ?

Les résultats révèlent que 32 % des répondants ont également des enfants biologiques (nombre variant de 1 à 3). 16 familles ont 24 enfants biologiques.

Figure 3
Nombre d'enfants biologiques par famille (n= 50)



Q-4 En quelle année avez-vous accueilli un premier enfant en Banque Mixte ou en adoption régulière ?

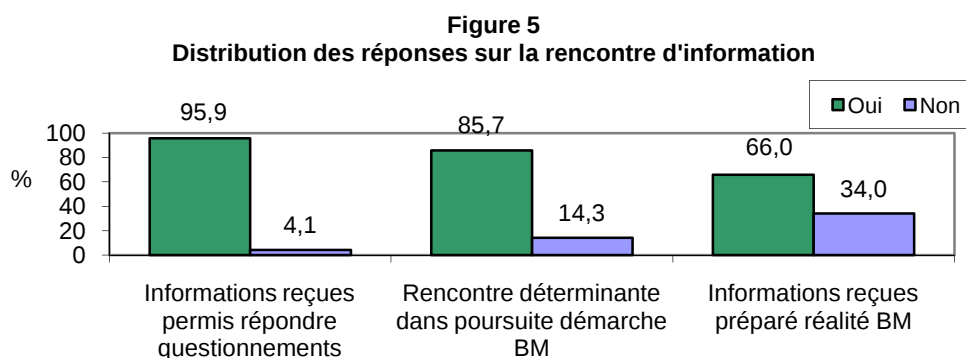


Parmi les répondants, plus de 95,7 % des enfants confiés en BANQUE MIXTE et/ou en adoption régulière depuis 1998 habitent encore avec leur famille.

Rencontre d'information

		% Oui	% Non
Q.11	Les informations reçues à cette étape ont-elles répondu à vos questionnements ?	95,9	4,1
Q.12	Cette rencontre a-t-elle été déterminante dans votre choix de poursuivre une démarche en banque mixte ?	85,7	14,3
Q.13	Les informations reçues vous ont-elles bien préparés à la réalité de la banque mixte ? *	66,0	34,0

* Il y a lieu ici de se questionner sur les améliorations pouvant être apportées pour favoriser une meilleure adaptation de nos familles à la réalité de la BANQUE MIXTE.

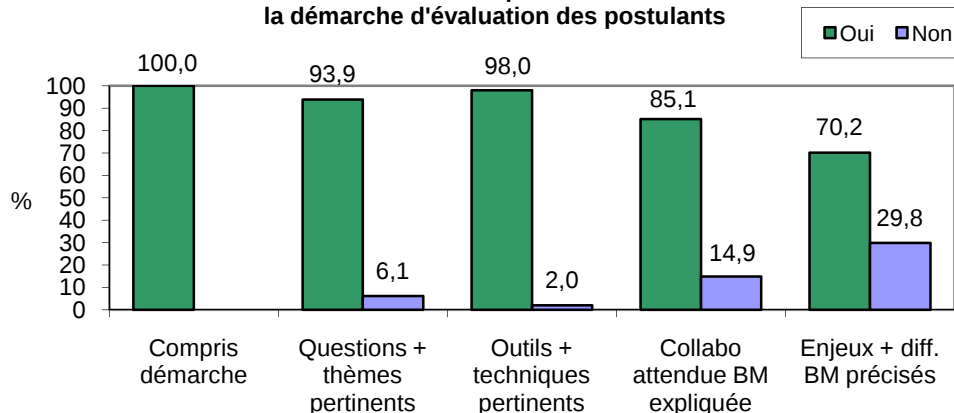


Démarche d'évaluation des postulants

	% Oui	% Non
Q.14 Avez-vous bien compris la démarche d'évaluation ?	100	0
Q.15 Les questions et thèmes abordés vous sont-ils apparus pertinents ?	93,9	6,1
Q.16 Les outils, moyens et techniques utilisés vous ont-ils semblé pertinents ?	98,0	2,0
Q.17 La collaboration attendue de votre part dans votre rôle de famille Banque Mixte vous a-t-elle été clairement expliquée ? *	85,1	14,9
Q.18 Les enjeux, difficultés, incertitudes et risques liés au rôle de famille d'accueil de type Banque Mixte vous ont-ils été suffisamment précisés ?*	70,2	29,8

* Ces questions ont également trait à la « préparation à la réalité de la BANQUE MIXTE ». Les taux de satisfaction sont similaires et soulèvent des interrogations quant aux améliorations à apporter.

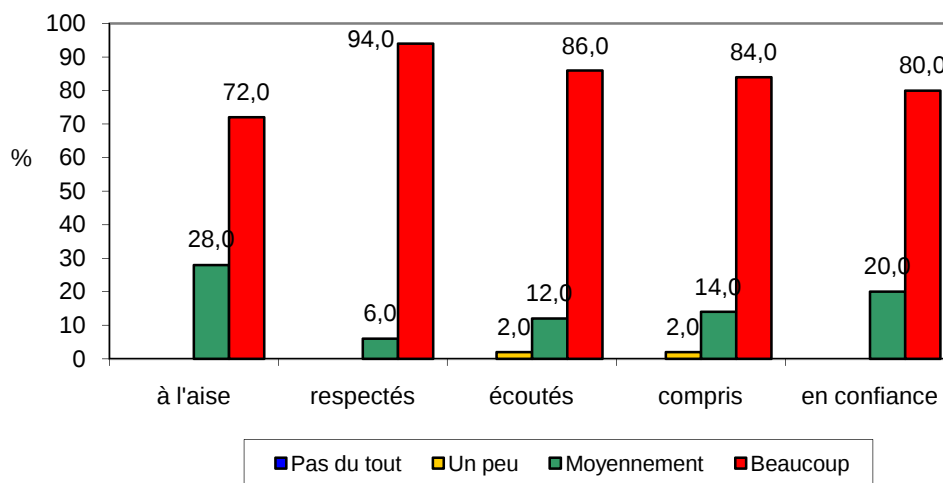
Figure 6
Distribution des réponses sur le ou
la démarche d'évaluation des postulants



Q-19 • Q-20 Lors de la démarche d'évaluation, vous êtes-vous sentis à l'aise, respectés, écoutés, Q-21 • Q-22 compris et en confiance ? Q-24

Même s'ils reconnaissent vivre un certain malaise, les répondants se montrent plutôt satisfaits de l'attitude des intervenants du service adoption, lors de la période d'évaluation.

Figure 7
Distribution des réponses sur le sentiment des familles lors de la
démarche d'évaluation (n=50 familles)

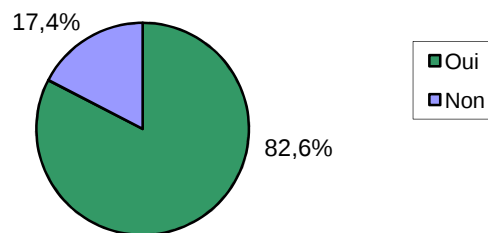


PRÉSENTATION VERBALE D'UN ENFANT

Q-25 L'information transmise a-t-elle été suffisante pour vous permettre de prendre une décision éclairée sur l'acceptation ou le refus d'accueillir un enfant ?

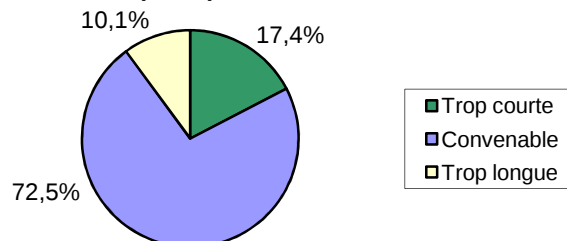
La majorité des répondants estime que l'information transmise est suffisante : Résultat plutôt satisfaisant.

Figure 8
Information sur l'enfant suffisante pour prendre décision
(n= 70 enfants)



Q-26 La période de temps pour obtenir les informations sur la situation de l'enfant aux plans médical, clinique et légal vous est apparue ?

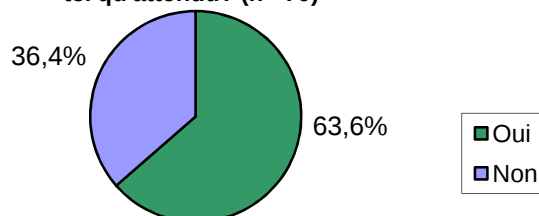
Figure 9
Période de temps pour obtenir infos concernant l'enfant
(n= 70)



Q-27 Vous attendiez-vous à ce que la présentation verbale de l'enfant se déroule de cette façon ?

Plus du tiers des réponses sont négatives. Un approfondissement des motifs serait à envisager. Les réponses négatives correspondent-elles à un même taux d'insatisfaction ? Ce serait à voir.

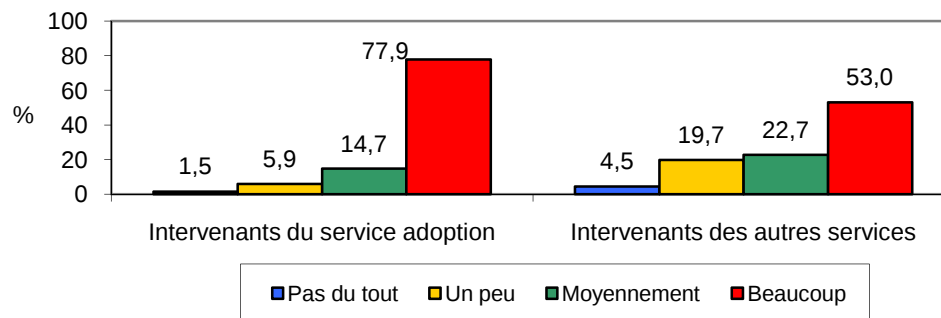
Figure 10
La présentation verbale de l'enfant s'est déroulée
tel qu'attendu? (n= 70)



Q-28 L'accompagnement et le soutien des intervenants du service adoption et des intervenants des autres services lors de la présentation verbale d'un enfant ont-ils été satisfaisants ?

Ici aussi, il y aurait lieu de connaître les motifs liés aux insatisfactions exprimées. L'insatisfaction exprimée à ce point peut-elle, en partie, être liée à l'insatisfaction énoncée au point suivant : Pas « suffisamment informés sur le plan de travail pour l'enfant et sa famille » ?

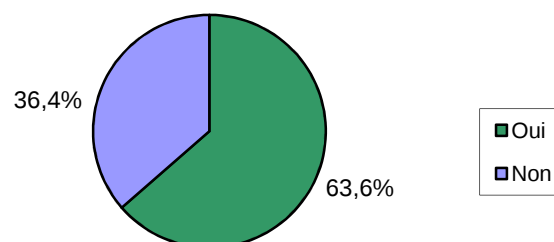
Figure 11
Distribution des réponses concernant l'accompagnement
et le soutien des ... (n=70)



Q-30 Avez-vous été suffisamment informé par les intervenants du plan de travail envisagé auprès de l'enfant et de sa famille ?

Les répondants ont exprimé un taux d'insatisfaction élevé sur cette question. Ces insatisfactions sont-elles liées aux insatisfactions exprimées précédemment aux questions « à la préparation à la réalité BANQUE MIXTE », aux « enjeux, difficultés, incertitude et risques reliés au rôle de famille d'accueil de type BANQUE MIXTE » ?

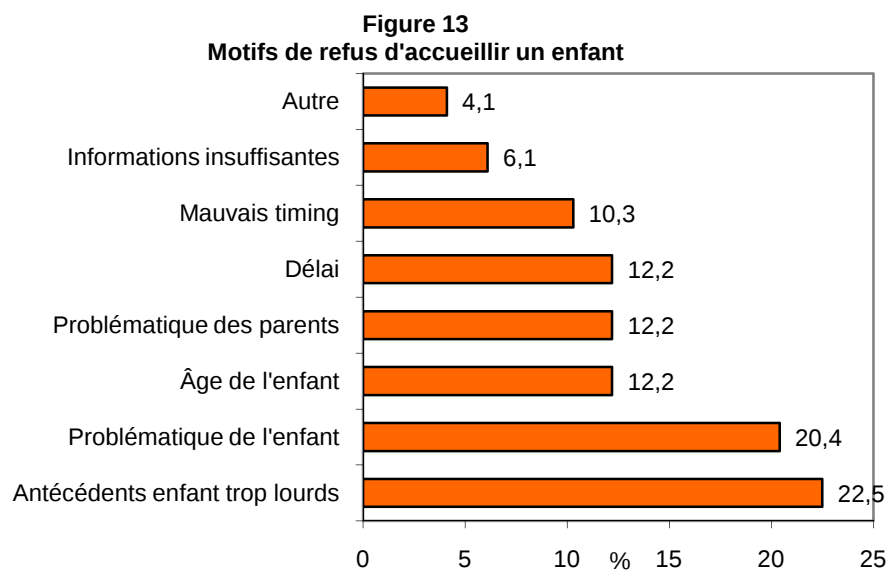
Figure 12
Suffisamment informés du plan de travail
auprès de l'enfant et sa famille?



Q-31 Dans le(s) cas où vous avez refusé d'accueillir un enfant (suite à une présentation verbale ou autre), quels étaient les motifs de ce refus ?

Les données révèlent que 29 familles n'ont pas répondu à cette question ; il est possible de conclure que ces familles n'ont pas refusé l'accueil d'un enfant en famille de type BANQUE MIXTE. La figure X illustre les motifs de refus mentionnés par les 21 autres familles.

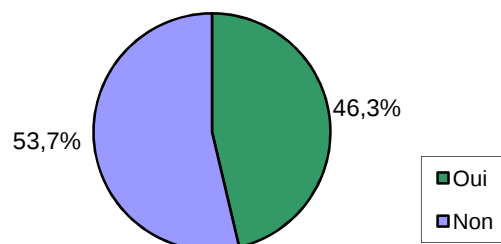
- 21 familles sur 50 ont mentionné un seul motif de refus
- 16 familles sur 50 ont mentionné deux motifs de refus
- 9 familles sur 50 ont mentionné trois motifs de refus
- 3 familles sur 50 ont mentionné quatre motifs de refus



INTÉGRATION DE L'ENFANT

Q-32 L'intégration de l'enfant dans votre famille s'est-elle effectuée de façon progressive ?

Figure 14
Intégration de l'enfant progressive? (n= 67)



Dans les cas où les personnes ont répondu OUI (n = 31), voici les réponses aux questions 33 et 34.

Figure 15
Intégration bénéfique pour enfant?

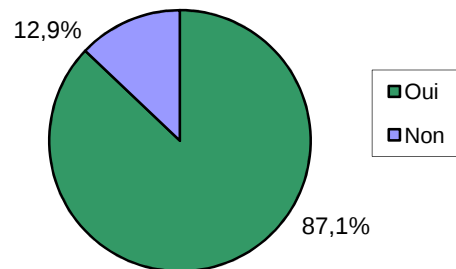
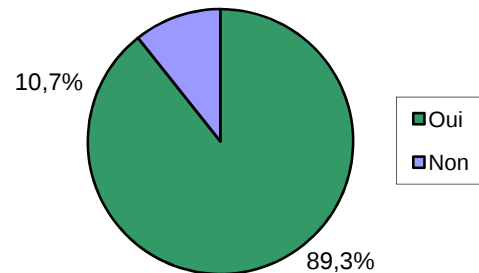
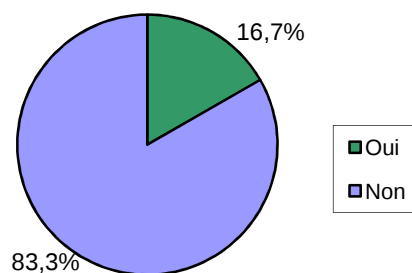


Figure 16
Intégration bénéfique pour la famille?



Dans les cas où les personnes ont répondu NON (n = 36), voici les réponses à la question 35.

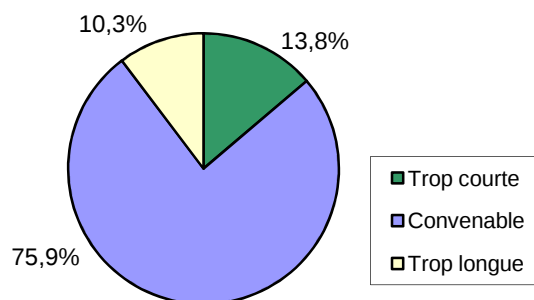
Figure 17
Une intégration aurait-elle été souhaitable?



Le taux de satisfaction par rapport aux décisions prises par les intervenants sur l'intégration progressive ou non, est plutôt élevé.

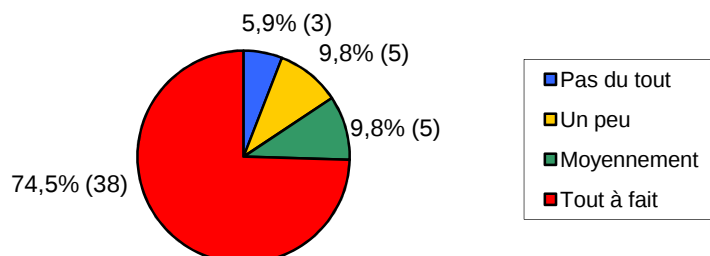
Q-36 La durée de la période d'intégration de l'enfant vous est apparue trop courte, convenable ou trop longue ?

Figure 18
Durée de la période d'intégration de l'enfant (n=58)



Q-37 La collaboration entre vous et la famille d'accueil où habitait l'enfant a-t-elle été satisfaisante ?

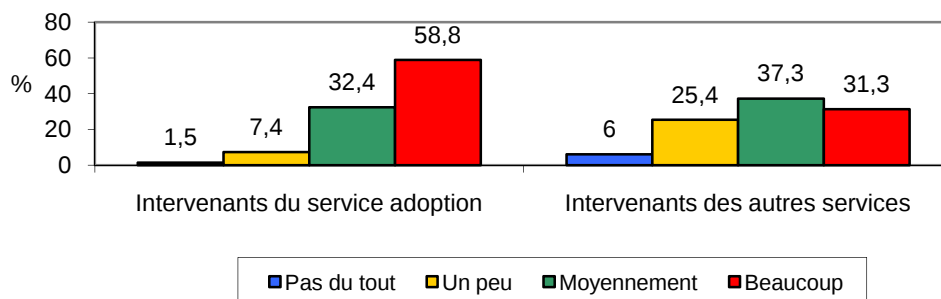
Figure 19
Collaboration entre banque mixte et famille d'accueil
(n= 51)



Le taux de satisfaction relativement à la durée de la période d'intégration de l'enfant et à la collaboration entre BANQUE MIXTE et famille d'accueil où habitait l'enfant, est plutôt élevé.

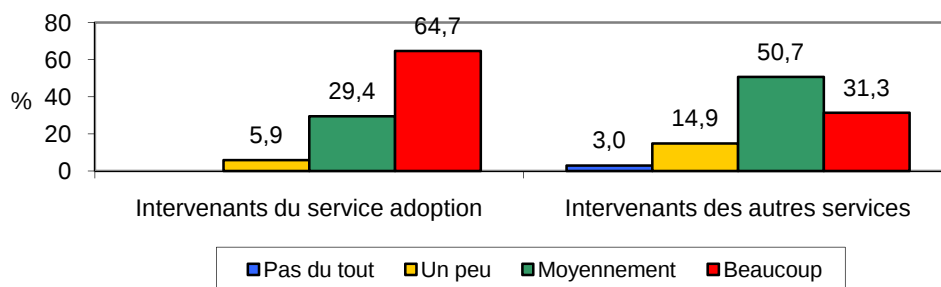
Q-38 Lors des premiers contacts avec l'enfant et des premiers mois qui ont suivi son arrivée dans votre famille, quelle a été votre satisfaction par concernant l'accompagnement et le soutien des intervenants du service adoption et des intervenants des autres services ?

Figure 20
Satisfaction concernant l'accompagnement
et le soutien des ... (n=70) *



Q-40 Lors des premiers contacts avec l'enfant et des premiers mois qui ont suivi son arrivée dans votre famille, quelle a été votre satisfaction par concernant la disponibilité offerte par les intervenants du service adoption et par les intervenants des autres services ?

Figure 21
Satisfaction concernant la disponibilité offerte par les... (n=70) *



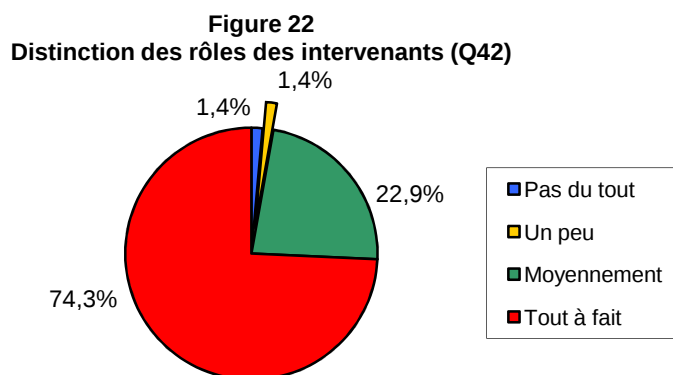
* Ici, il y a place à amélioration ! Il semble que les BANQUE MIXTE se sentent seules et pas suffisamment supportées dans leur rôle par les intervenants du CJQ. Cela ressort également à la question suivante « Accompagnement—interventions », dans certains cas de façon criante.

ACCOMPAGNEMENT — INTERVENTIONS

		Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup
Q-42	Distinguez-vous bien les rôles de chacun des intervenants ?	1,4	1,4	22,9	74,3
Q-43	Êtes-vous satisfait de l'information reçue aux plans médical, clinique et légal concernant l'enfant qui vous est confié ?	10,1	13,0	34,8	42,0
Q-44	Les avis, commentaires, opinions ou informations que vous transmettez aux intervenants du centre jeunesse sont-ils pris en considération ?	1,5	17,6	17,6	63,2
Q-45	Vous sentez-vous écoutés et soutenus dans vos besoins, préoccupations et difficultés par les intervenants du service adoption ?	4,5	6,1	18,2	71,2
Q-46	Vous sentez-vous écoutés et soutenus dans vos besoins, préoccupations et difficultés par les intervenants des autres services* ?	4,5	14,9	40,3	40,3
Q-47	Les problèmes que vous avez soumis aux intervenants du service adoption ont-ils été réglés rapidement ?	7,7	6,2	23,1	63,1
Q-48	Les problèmes que vous avez soumis aux intervenants des autres services* ont-ils été réglés rapidement ?	6,3	18,8	45,3	29,7
Q-49	Vous sentez-vous considérés, reconnus ou valorisés dans votre rôle par les intervenants du service adoption ?	4,4	2,9	22,1	70,6
Q-50	Vous sentez-vous considérés, reconnus ou valorisés dans votre rôle par les intervenants des autres services * ?	4,5	9,1	28,8	57,6

* Intervenants au suivi de l'enfant et de sa famille, éducateurs, puéricultrices, psychologues, avocats, etc.

Les figures suivantes illustrent les résultats des questions 42 à 50.



On note que 58 % des répondants se disent moyennement, peu ou pas du tout satisfaits des informations reçues. C'est beaucoup ! Place à amélioration !

Figure 23
Satisfait information reçue concernant l'enfant (Q43)

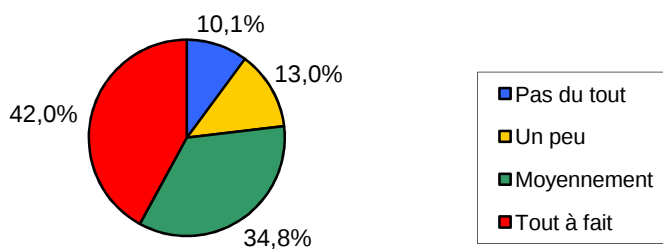


Figure 24
Avis des parents BM pris en considération (Q44)

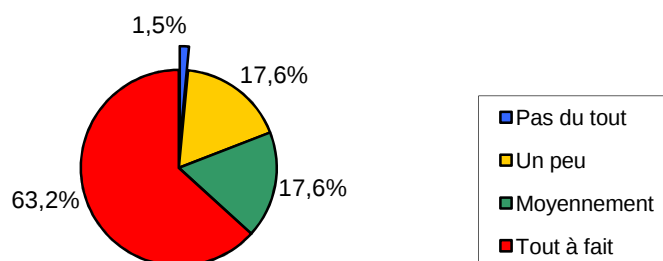
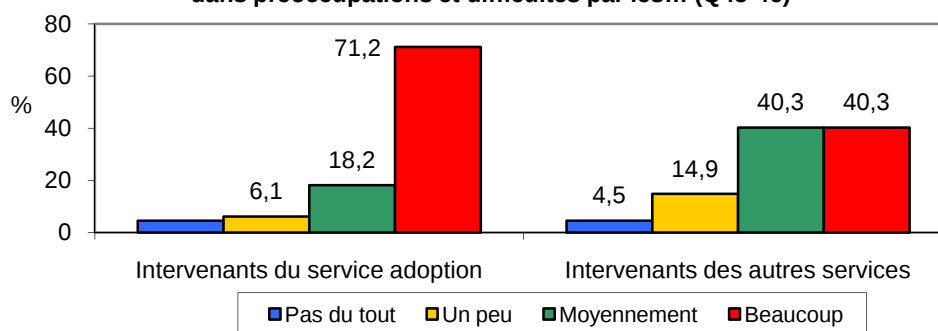


Figure 25
Sentiment d'être écouté et soutenu dans préoccupations et difficultés par les... (Q45-46)



Le taux de satisfaction peut-il être amélioré ? Quels ajustements et correctifs seraient à apporter ?

Figure 26
Problèmes soumis réglés rapidement par les... (Q47-48)

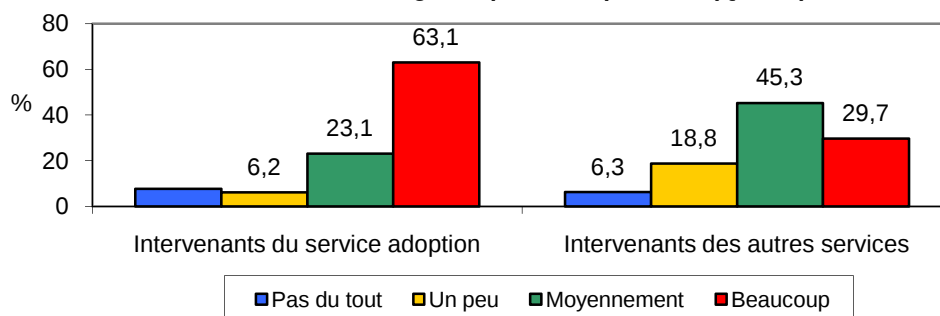
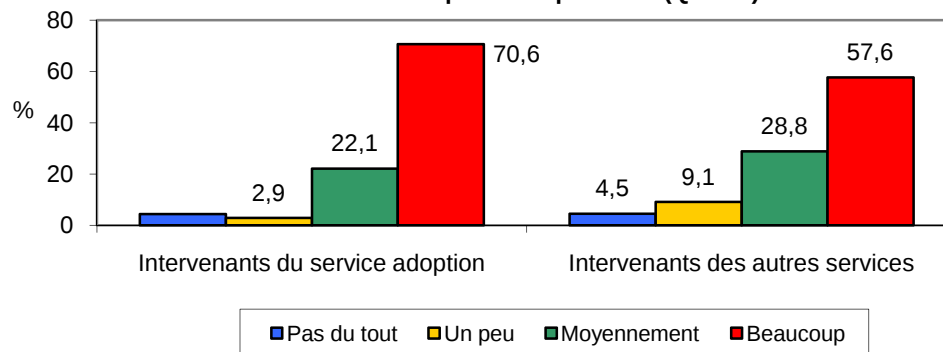


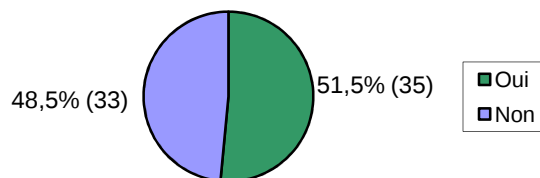
Figure 27
Sentiment d'être considéré, reconnu et soutenu
dans rôle de banque mixte par les... (Q49-50)



TÉMOIGNAGE AU TRIBUNAL

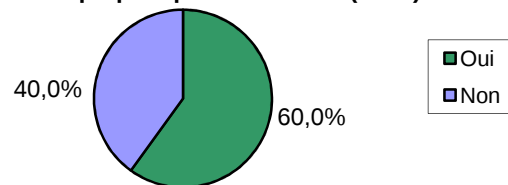
Q-51 Avez-vous eu à témoigner au Tribunal de la jeunesse ?

Figure 28
Témoignage au Tribunal de la jeunesse (n= 68)



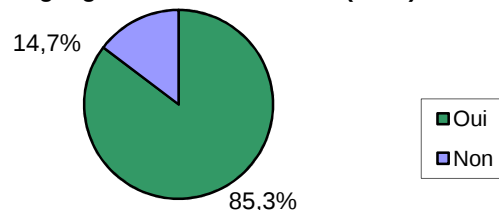
Q-53 Avez-vous été suffisamment préparé pour cette expérience ?

Figure 29
Suffisamment préparé pour Tribunal? (n=35)



Q-54 Considérez-vous que votre témoignage était utile et nécessaire ?

Figure 30
Témoignage utile et nécessaire? (n=35)



Les témoignages de nos BANQUE MIXTE sont souvent difficiles à vivre. Les réponses à la question ouverte (voir dans la partie 2, question 52) sont éloquentes à ce sujet et méritent qu'on s'y attarde.

CONTACTS ET VISITES-CONTACT

Les répondants se disent majoritairement satisfaits ou très satisfaits des informations concernant l'organisation des visites : délai de transmission, effet à envoyer, transport, heure et lieu de la visite. Par contre, le taux d'insatisfaction est assez important en ce qui concerne les décisions prises et les informations transmises suite aux visites contact. Ces réponses en recourent d'autres reçues précédemment dans ce questionnaire ayant trait, entre autres, à la satisfaction quant aux informations reçues sur le plan de travail envisagé auprès de l'enfant et de sa famille, l'accompagnement et le soutien des intervenants, les informations reçues aux plans médical, clinique et légal concernant l'enfant qui leur est confié.

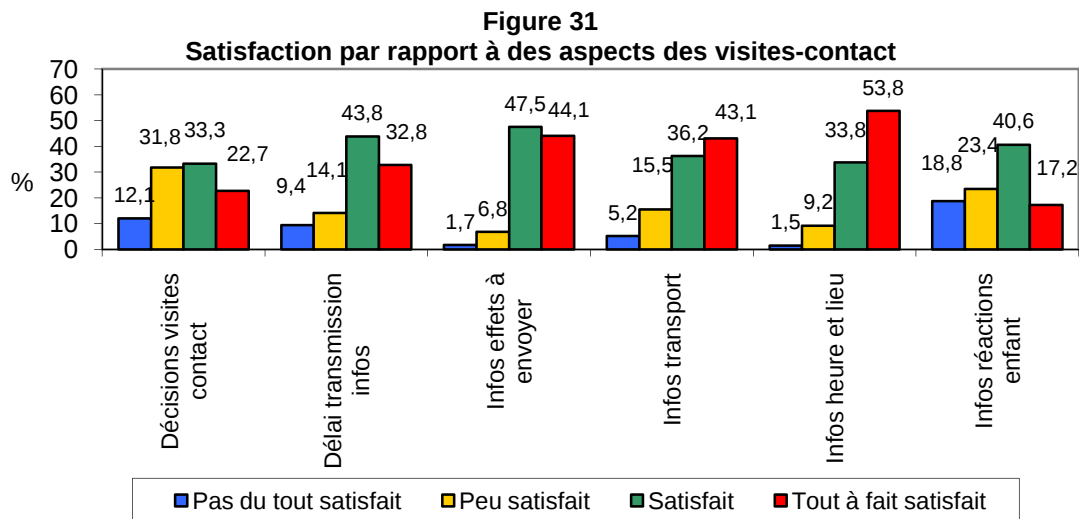
Ces réponses laissent perplexes et nous amènent à nous questionner : les familles BANQUE MIXTE sont-elles traitées comme des collaborateurs ou des exécuteurs ? Leur offrons-nous une juste considération pour leur permettre de bien actualiser leur rôle de parents substituts et assumer les responsabilités qui leur incombent. Qu'aurions-nous à modifier ou à améliorer pour aider les BANQUE MIXTE à bien accomplir leur mission (et la nôtre) et favoriser le plein épanouissement de l'enfant ?

Satisfaction par rapport aux items suivants :

	Pas du tout	Un peu	Moyennement	Beaucoup
Q-56 Les décisions prises concernant les visites-contact *.	12,1	31,8	33,3	22,7
Q-57 Le délai de transmission des informations concernant les visites-contact **.	9,4	14,1	43,8	32,8
Q-58 Les informations reçues par rapport aux effets à envoyer pour les visites-contact (couches, lait, nourriture, etc.) **.	1,7	6,8	47,5	44,1
Q-59 Les informations reçues par rapport au transport **.	5,2	15,5	36,2	43,1
Q-60 Les informations reçues par rapport à l'heure et au lieu de rencontre **.	1,5	9,2	33,8	53,8
Q-61 Les informations qui vous ont été transmises suite à la visite-contact concernant le déroulement de la visite et les réactions de l'enfant *.	18,8	23,4	40,6	17,2

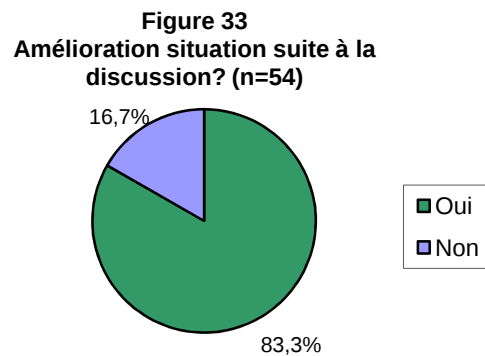
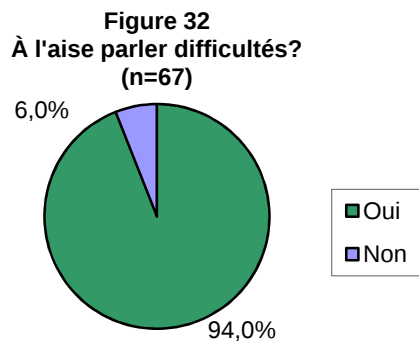
* Taux d'insatisfaction plus élevé

** Majoritairement satisfaits ou très satisfaits



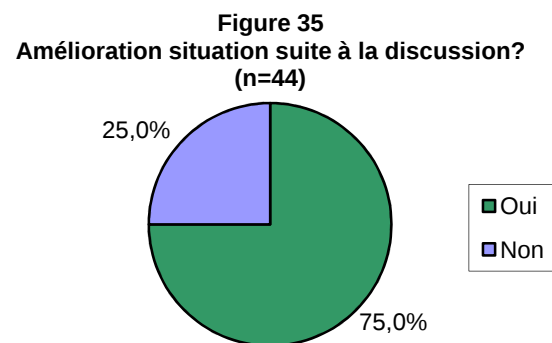
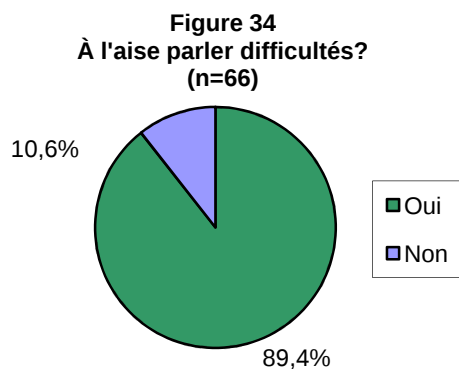
Q-63 Vous sentez-vous à l'aise de parler de vos difficultés avec les intervenants du service adoption ?

Lorsque vous en parlez, y a-t-il amélioration de la situation par la suite ?



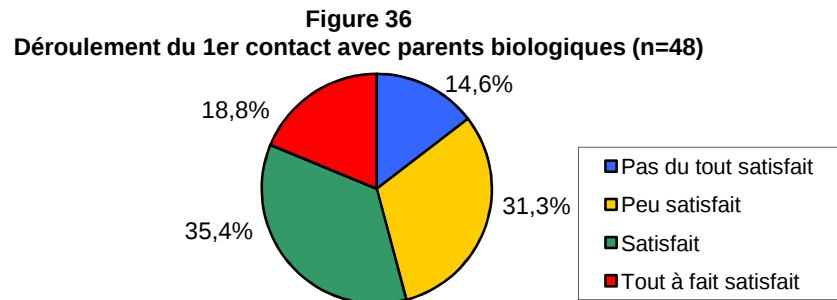
Q-64 Vous sentez-vous à l'aise de parler de vos difficultés avec les intervenants des autres services ?

Lorsque vous en parlez, y a-t-il amélioration de la situation par la suite ?

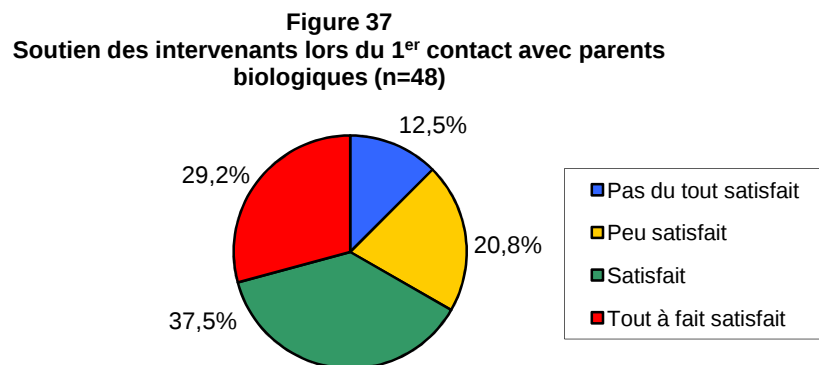


CONTACTS ENTRE LA FAMILLE « BANQUE MIXTE » ET LES PARENTS BIOLOGIQUES

Q-66 Indiquez votre niveau de satisfaction par rapport au déroulement de votre premier contact avec les parents biologiques.



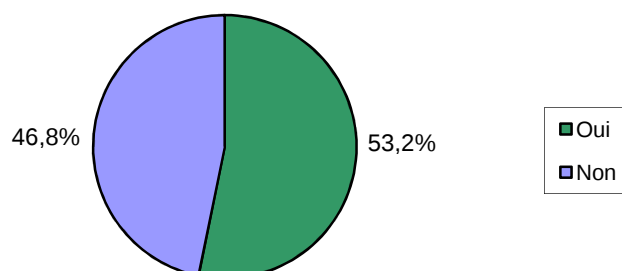
Q-67 Indiquez votre niveau de satisfaction par rapport au soutien que vous avez reçu des intervenants du centre jeunesse en préparation ou lors du premier contact avec les parents biologiques.



Près de la moitié des répondants se disent peu ou pas satisfaits du déroulement du premier contact. Par contre, le taux de satisfaction quant au soutien offert pour les intervenants lors de ce premier contact est plutôt satisfaisant. La planification du premier contact entre parents biologiques et parents BANQUE MIXTE doit-elle être bonifiée pour permettre que ce premier contact se déroule plus harmonieusement.

Q-68 Auriez-vous préféré que ce premier contact se déroule autrement ?

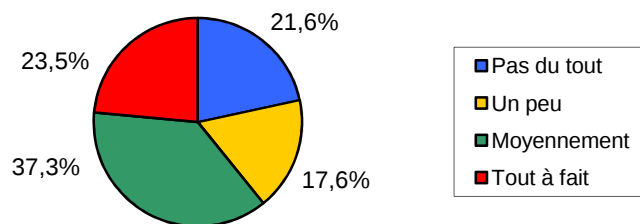
Figure 38
Préférée que le 1er contact se déroule autrement? (n=47)



Q-69 De façon générale, vous sentez-vous à l'aise lors de vos contacts avec les membres de la famille biologique (parents, grands-parents, oncles, tantes, etc.) ?

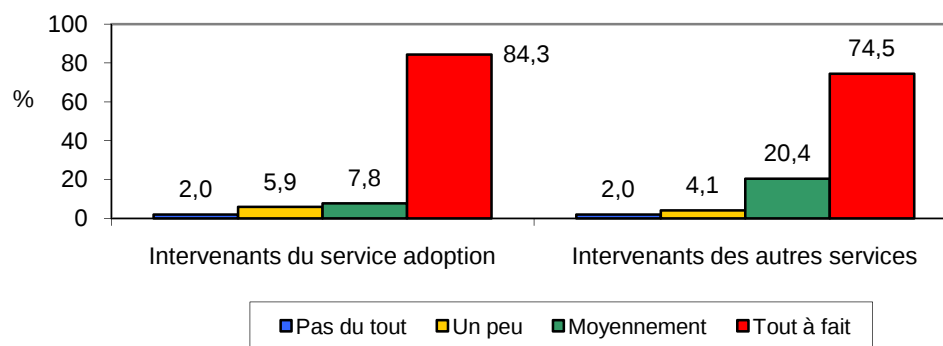
Près de 40 % des répondants se disent peu ou pas du tout à l'aise lors des contacts qu'ils ont avec la famille biologique. Sachant que dans la majorité des situations, il y a effectivement des contacts entre les familles BANQUE MIXTE et les familles biologiques ; y a-t-il des mesures ou ajustements à penser pour en minimiser les effets négatifs ?

Figure 39
À l'aise lors des contacts avec la famille biologique (n=51)

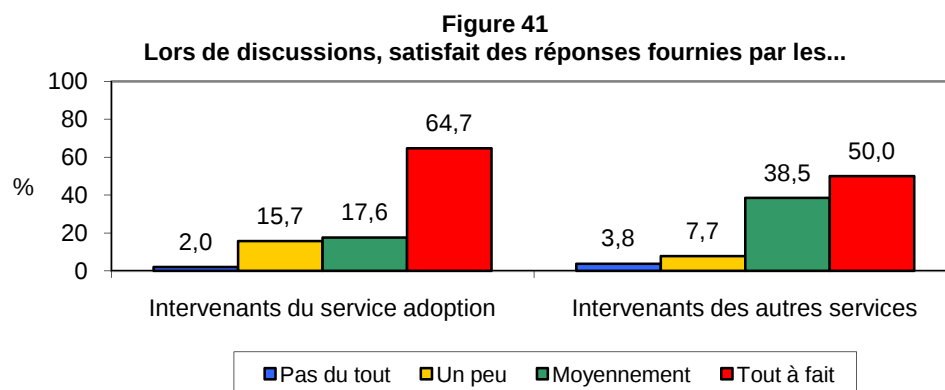


Q-70 Si vous éprouvez des difficultés lors des contacts avec les membres de la famille biologique, vous sentez-vous à l'aise d'en parler aux intervenants du service adoption et
Q-71 aux intervenants des autres services ?

Figure 40
Lors de difficultés avec famille biologique, à l'aise d'en parler avec les...



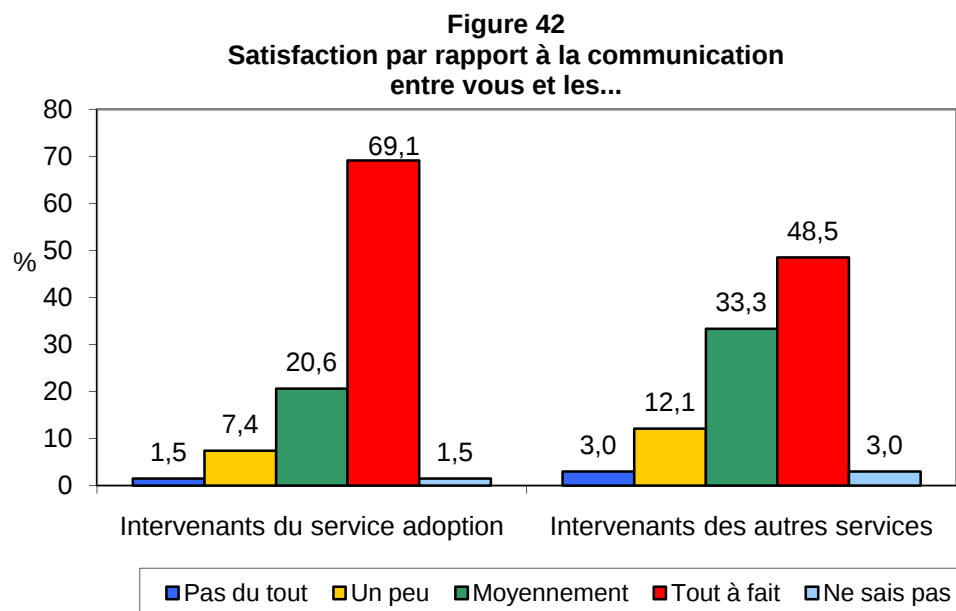
Q-72 Êtes-vous satisfait des réponses fournies par les intervenants du service adoption et par
Q-73 les intervenants des autres services lors de ces discussions ?



Réflexion à faire sur ce thème pour élaborer des pistes de solution et d'amélioration.

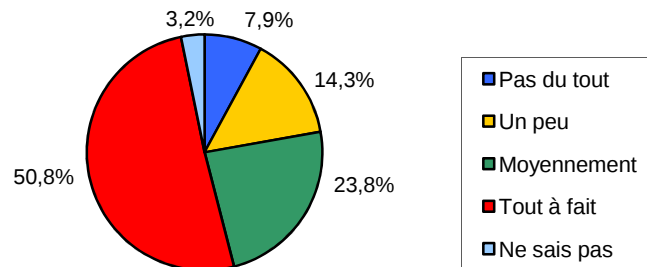
COLLABORATION—COMMUNICATION

Q-74 Satisfaction par rapport à la communication (appels retournés, qualité de la
Q-75 communication, besoins entendus, etc.) entre les familles Banque mixte et les intervenants du service adoption et les intervenants des autres services.



Q-76 Satisfaction par rapport à la collaboration et la communication entre les intervenants impliqués dans la situation de l'enfant et les intervenants des autres services.

Figure 43
Collabo + comm. entre intervenants impliqués
et autres intervenants

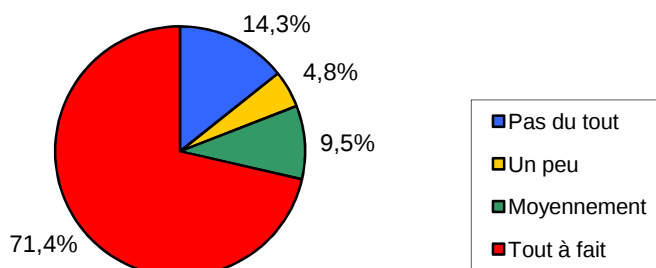


Presque 50 % des répondants se disent moyennement, peu, pas du tout... satisfaits de la collaboration qu'ils perçoivent entre les intervenants impliqués dans la situation de l'enfant. Ce regard de l'extérieur met en lumière une faiblesse de notre système de protection : la collaboration et la communication entre nous, « partenaires » à l'interne.

ÉTAPES DU PROCESSUS LÉGAL D'ADOPTION

Q-77 De façon générale, êtes-vous satisfaits des informations et du soutien apportés par les intervenants du service adoption pendant le processus légal ?

Figure 44
Satisfaction face aux infos et soutien pendant processus légal
(n=21)

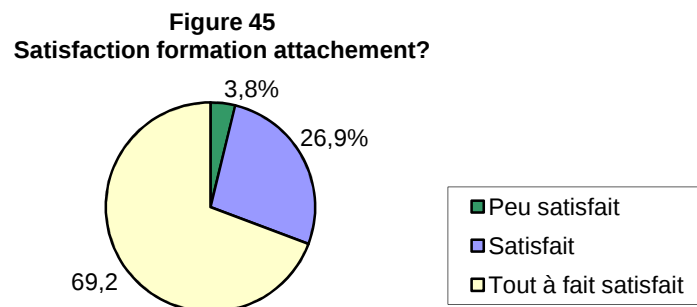


FORMATION

Le taux de satisfaction relié à cette formation est plutôt élevé. Par contre, moins de 40 % des répondants y ont participé. Cette formation ne devrait-elle pas être offerte à un plus grand nombre de BANQUE MIXTE ?

Q-78 Avez-vous participé à une formation sur le thème de l'attachement ?

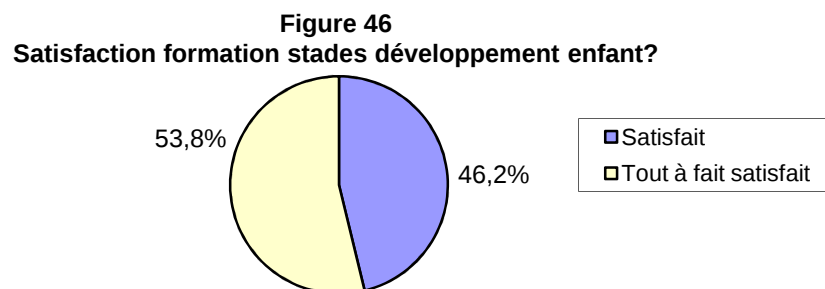
Oui : 37,3 % (25 personnes) Non : 42,7 % (42 personnes)



Taux de satisfaction moins élevé que pour la formation sur l'attachement.

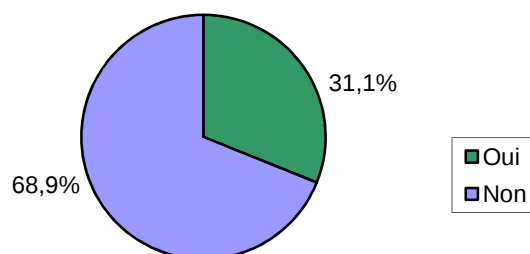
Q-79 Avez-vous participé à une formation sur les stades de développement de l'enfant ?

Oui : 18,5 % (12 personnes) Non : 81,5 % (53 personnes)



Q-81 Auriez-vous trouvé préférable de participer à l'une ou l'autre de ces formations avant l'arrivée de l'enfant ?

Figure 47
Préférée avoir formation avant l'arrivée de l'enfant?

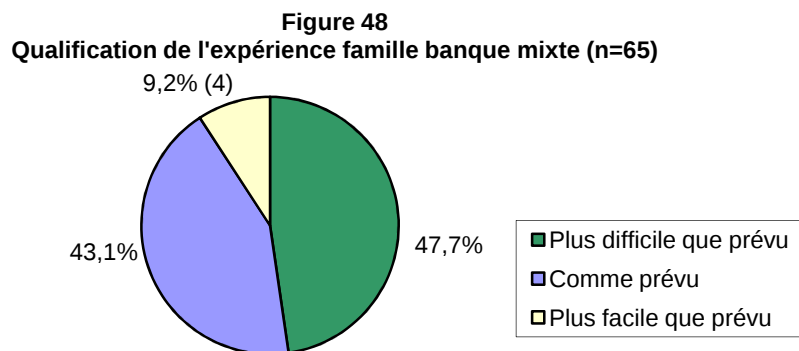


Il serait intéressant de savoir si ceux qui ont répondu par l'affirmative à la question 78 sont les mêmes qui ont répondu à cette question.

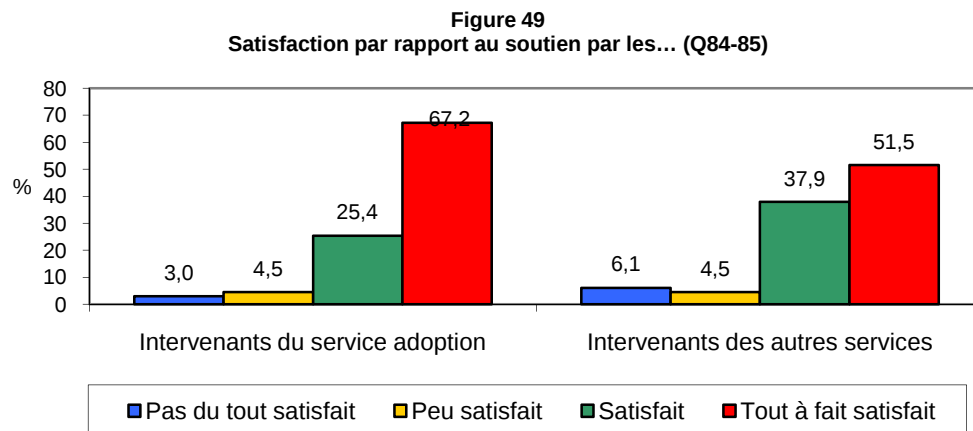
CONCLUSION

Q-83 De façon générale, comment qualifiez-vous votre expérience en tant que famille Banque mixte ?

De toute évidence, il est souvent difficile de vivre un rôle et un statut de famille BANQUE MIXTE.



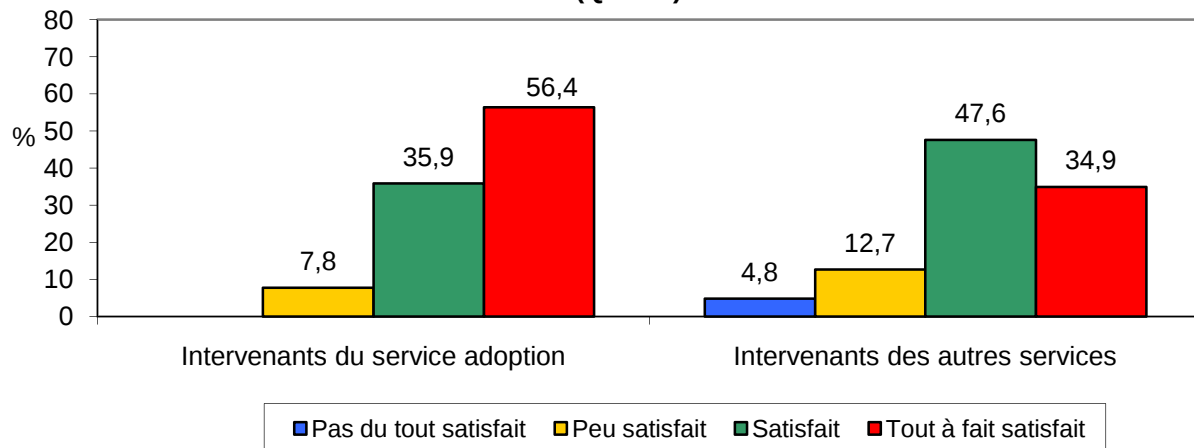
Q-84 De façon générale, vous êtes-vous sentis soutenus face aux difficultés vécues dans votre rôle de famille Banque mixte par les intervenants du service adoption et par les intervenants des autres services ?



Il y a place à amélioration et plus particulièrement en ce qui a trait aux réponses aux questions 86 à 89.

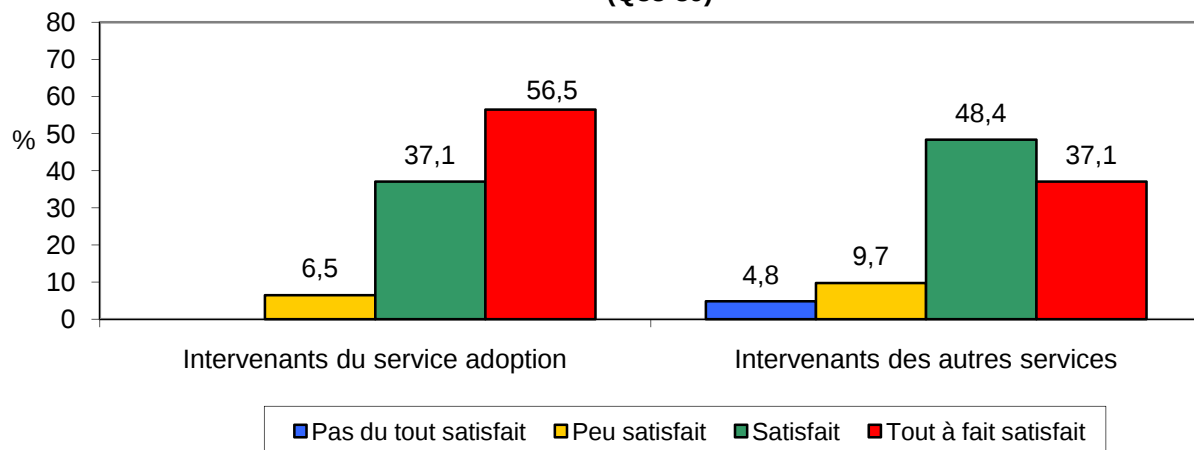
Q-86 Indiquez votre niveau de satisfaction en lien avec les services rendus par les intervenants
Q-87 du service adoption et par les intervenants des autres services ?

Figure 50
Satisfaction en lien avec les services rendus par les...
(Q86-87)



Q-88 Indiquez votre niveau de satisfaction en lien avec les relations et la collaboration entre
Q-89 vous et les intervenants du service adoption et les intervenants des autres services ?

Figure 51
Satisfaction en lien avec les relations et la collaboration entre vous les...
(Q88-89)



RÉSULTATS AUX QUESTIONS OUVERTES

Q-10 Comment avez-vous appris l'existence de la Banque mixte ?

- Aucune réponse.
- En s'informant sur l'adoption auprès d'organismes (exemple : MSSS, CJQ) (16)
Commentaires ajoutés :
 - Lors d'une séance d'information afin de devenir famille d'accueil.
 - En faisant une demande d'adoption régulière au siège social.
 - Par une travailleuse sociale qui nous a suggéré « Banque Mixte » plutôt qu'Adoption Québec, car moins de temps d'attente.
 - Nous avons déjà adopté un enfant (celui de ma belle-sœur) et nous avons demandé les renseignements pour en avoir d'autres.
- À la première rencontre après avoir répondu à un appel public des centres jeunesse.
- Une connaissance (ex. ami, famille, collègue de travail, personne qui a déjà vécu l'expérience) (14).
- Une revue ou un journal (6).
 - La revue Actualité.
 - Le journal « ouvre-moi ta porte ».
- Télévision (6).
 - Reportage au Canal vie
- Internet (4).
- À l'emploi du CJQ (personne).
- Auprès du service d'adoption et Internet.

Q-52 Comment qualifiez-vous votre expérience (témoignage au Tribunal) ?

- N'avait pas à répondre à cette question (33).
- Stressante (13).
Commentaires ajoutés :
 - Ce n'est pas un lieu qu'on fréquente habituellement. Mais ce n'était sûrement rien comparé au stress qu'a dû vivre cet enfant avant d'arriver chez nous, une famille qui jamais ne l'abandonnerait et ne cesserait de l'aimer malgré ses difficultés et qui lui ferait croire en la vie, pas seulement la subir.

- C'est une expérience impressionnante et un peu stressante.
 - J'évitais de dire maman et papa en parlant de moi et mon conjoint. C'est difficile de parler des enfants devant leurs géniteurs.
 - C'est intéressant de passer devant le juge. Je ne voudrais pas que ça crée des froids avec les géniteurs.
 - Stressante, mais enrichissante.
 - Très très stressante et surtout intimidant de parler devant le parent biologique et dire ce qui se passe avec l'enfant (que nous voulons adopter bien sûr).
 - Excessivement stressant et intimidant de témoigner devant le parent biologique. Faire attention à ce que l'on dit pour ne pas juger le parent biologique. C'est angoissant.
 - J'ai dû me présenter mais à la dernière minute je n'ai pas eu à témoigner. J'ai trouvé ça très stressant.
 - Stressante, mais essentiel dans notre cas.
- Difficile (7).
- Commentaires ajoutés :
- J'ai dû y aller souvent et je trouve cela toujours très difficile, mais je me dis que je le fais pour l'enfant.
 - Très difficile, surtout que les parents biologiques sont présents dans la salle. C'est impossible de dire la vérité sans ternir le lien avec les parents biologiques.
 - Difficile et stressante.
 - Difficile, traumatisante, dérangeante.
 - Difficile et dérangeante.
 - Difficile... Le parent naturel est trop protégé et le fardeau de la preuve est lourd à porter.
- Correcte (3).
- Horrible (2).
- Commentaires ajoutés :
- Horrible, je me suis sentie jugée.
 - Horrible, ce n'est pas normal qu'on doive témoigner devant les parents biologiques.
- Plutôt émouvant et éprouvant mais nous avons été préparés adéquatement. Dramatique également car il détermine le sort de 6 personnes pour la vie (famille biologique, les 2 enfants + la famille d'accueil) (2).
- Intéressante (2).

- Angoissante (2).
- Éprouvante, mais bénéfique.
- Pas assez de préparation—rencontre avec l'avocate le matin-même du procès. Intervenant de l'enfant sans aucune préparation.
- Pertinente et utile puisqu'il s'agissait du jugement pour l'adoption.
- Valorisante, et je me suis senti vraiment écouté pour les suivis de comportement.
- Aucune réponse.

Q-55 Avez-vous des suggestions ou des commentaires par rapport à cette expérience au Tribunal ?

- N'avait pas à répondre à cette question (33).
- Aucune réponse (11).
- Avoir une meilleure préparation pour le Tribunal (9).
 - Manque de préparation avec l'avocat du Centre jeunesse.
 - Préparer le témoignage à l'avance — Nous impliquer à ce sujet dès le placement.
 - Rencontrer l'avocat et connaître les questions susceptibles d'être posées.
 - Avoir un contact préparatoire soit avec les intervenants ou avec l'avocat concernant le déroulement, afin de diminuer le stress.
 - Avant de témoigner, s'assurer d'avoir du temps avec l'avocat, prendre le temps de poser des questions, sans gêne, sur comment ça va se passer.
 - Avoir une bonne idée du déroulement et des questions qui nous seront posées au tribunal.
 - Avoir plus d'explication sur la façon de faire et le fonctionnement.
 - De savoir un peu plus à l'avance comment cela fonctionne et surtout ne pas se sentir comme si nous étions au banc des accusés avec l'avocat du parent biologique.
- Ne pas avoir à témoigner devant la famille biologique (4).
 - Le fait de témoigner devant la mère biologique m'a rendu un peu mal à l'aise.
 - Je ne crois pas que les parents ou les grands-parents biologiques devraient être dans la salle pour les questions concernant l'enfant. – lien avec parent biologique.

- Nous prévenir de l'attitude du juge (2).
 - Je m'attendais à voir un juge avec une attitude neutre envers moi et non péjorative.
 - Nous prévenir de l'attitude du juge. J'en ai rencontré un qui me donnait l'impression d'avoir fait quelque chose de mal. Il était très froid et parlait sur un ton comme s'il n'appréciait pas ce que je faisais (être famille d'accueil du type banque mixte).
- Être présent en cour (2).
 - L'avenir de nos petits anges se joue sans que l'on puisse assister en cour à ce qui se passe. Même comme témoin, on repart tout de suite une fois terminé. C'est très inhumain. Laissez-nous au moins assister au procès. Ça nous concerne.
 - On devrait pouvoir être présent à l'intérieur de la cour. Ça nous concerne, c'est nous qui vivons au quotidien et qui faisons des projets d'avenir avec eux.
- Je pense que la présence des parents biologiques n'est pas requise lors du témoignage de la famille d'accueil.
- J'aurais aimé avoir une rencontre avec les intervenants pour savoir ce qui allait se passer exactement (ex. déroulement des procédures, questions posées).
- Un peu gênant de parler devant tous ces gens qui nous regardent, je me suis senti quand même en confiance.
- La durée avant de pouvoir adopter un enfant est beaucoup trop longue. Des démarches juridiques pertinentes auraient pu réduire ces délais.
- On ne sait pas si tous les juges sont ainsi, mais celui devant lequel on s'est présenté a été très sensible aux réalités vécues par l'enfant depuis sa naissance et a su prendre les décisions judicieuses qui s'imposaient en oubliant le sacro-saint : « un enfant doit le moins possible être retiré à ses parents biologiques ».
- Que les intervenants appelés à témoigner soient transparents dans leurs demandes au tribunal face aux familles Banque mixte.
- On essaie d'avoir de bonnes relations avec la famille biologique et ce que l'on dit peut parfois déplaire.
- Oui, être entendus sans les parents biologiques et être beaucoup plus préparés. 5 ou 10 minutes avant, ça n'a pas de sens.
- Nos intervenants nous ont beaucoup supportés.

- Est-ce vraiment nécessaire de faire un témoignage pour dire combien nous voulons cet enfant ? La démarche en tant que tel devrait suffire ! Il y a assez de personnes qualifiées qui peuvent en témoigner....
- Autre commentaire : Nous ne savions même pas que l'intervenante et les avocats allaient au tribunal pour faire changer les contacts.

Q-62 Quels aspects des visites-contact vous apparaissent les plus difficiles à gérer ?

- Réactions de l'enfant à la suite des visites-contact (10).
 - La réaction très négative de l'enfant pour voir sa mère a peu été prise en considération pendant 2 ans.
 - Les réactions de l'enfant.
 - Les réactions négatives des enfants, on pensait jamais que ça serait comme ça, autant et dérangeant pour les enfants.
 - Les réactions négatives. L'enfant revient nerveux, irritable, malade, sale. La personnalité change au départ et au retour.
 - Les réactions de l'enfant après la visite.
 - L'état de l'enfant avant et à la suite de la rencontre avec les parents. La transmission de l'enfant aux parents.
 - Les réactions intenses à la suite de ces visites (pleurs, cris, cauchemars, opposition, désorganisation de l'enfant), contacts avec la mère biologique.
 - Les réactions de l'enfant après sa visite, son ennui, son agressivité.
 - Les réactions de l'enfant suite aux visites : régresse et s'isole, fait des crises violentes.
 - La souffrance que réveillent ces visites-contact chez l'enfant et le travail à recommencer à chaque fois afin de stabiliser l'enfant chez qui les émotions sont en ébullition.
- Le retour à la maison (7).
 - Le départ et le retour. Les 2 ou 3 jours qui suivent un contact. Quand ça va mieux, ils retournent et c'est à recommencer.
 - Le retour de l'enfant suite à une déception de se sentir délaissé par nous (abandonnés). Le retour à la maison. Surtout lorsqu'il n'y avait pas de supervision aux visites. Ça va quand même mieux avec de la supervision.
 - La préparation de l'enfant. Et le retour avec l'enfant.
- Aucune réponse (7).

- Planification des visites-contact (7).
 - Lorsque la mère ne respectait pas son rendez-vous, l'enfant était déçu et il était très affecté.
 - Les changements d'heure de dernière minute.
 - Les changements de programme à la dernière minute ou celles que l'enfant ne veut pas y aller.
 - Le changement de personne qui supervise la visite. Personne ne se présente lors de la visite, ou arrive en retard.
 - Téléphone une journée avant la visite-contact.
 - Les contacts avec la mère. Les changements de contacts dus à la mère.
- Aucune visite-contact depuis l'arrivée de l'enfant (6).
- Le contact avec la famille biologique (5).
 - Lorsqu'on nous a demandé d'être présents lors de l'échange de l'enfant en présence de la mère biologique.
 - De voir la mère biologique avec l'enfant (surtout lorsque l'on a demandé à ne pas la voir).
- La multitude de cadeaux qu'elle recevait jusqu'à il y a quelques semaines et qui n'étaient pas toujours sécuritaires pour son âge (3).
- Changer la routine des enfants pour cette journée-là et les réactions des enfants après la visite-contact (2).
- A- Le stationnement : 1- impossibilité de réserver une place 2- impossibilité d'avoir accès directement au Centre jeunesse même s'il y a un ascenseur direct entre les 2. B- Trop nombreux volumineux cadeaux donnés par la mère biologique (2).
- Les visites-contact en tant que tel... mais il le faut !! (2).
- Le temps, les délais (2).
- Mauvaise communication (2).
 - Le changement de la puéricultrice, pas facile pour la stabilité de l'enfant. Manque de communication entre les intervenants sur le déroulement des visites.
 - La mauvaise communication des intervenants et que l'enfant n'est jamais pris en considération (les réactions qu'il a eu durant les rencontres).
- C'est parfois long avant d'avoir des nouvelles, et on aimerait en savoir plus long sur ce qui se déroule.

- La rencontre avec les parents, la peur de perdre l'enfant qui est toujours rappelé. Les comportements de l'enfant à la suite de ces rencontres.
- Pour qui les visites semblent pertinentes et importantes ; pour l'enfant ou pour les parents biologiques ?
- Reports fréquents, intervenants de la maison de la famille un peu trop sur la défensive.
- Je pense qu'en tant que famille d'accueil qui souhaite adopter l'enfant dont on prend soin et que l'on aime, on a des attentes par rapport à l'enfant vis-à-vis ses parents, surtout lorsqu'il y a peu de contacts. Des fois, on s'attend à ce que l'enfant réagisse de telle façon et ça ne se passe pas tout à fait comme on pensait.
- Peur.
- Confidentialité.
 - L'aspect confidentialité : ne pas trop pouvoir nous dire ce qui s'est passé, dit, les réactions des parents biologiques, etc.
 - Au début, la travailleuse sociale nous disait qu'il s'était passé quelque chose de grave, mais elle ne nous disait pas quoi.
 - De ne pas pouvoir savoir comment s'est passée la visite. Peu d'information au suivi.
 - Pas assez d'information concernant le déroulement de la visite-contact. L'enfant pleure, il ne veut pas y aller.
- Les visites étaient toujours prises en considération par rapport au père et non à l'enfant.
- Lorsque l'enfant te dit qu'il ne veut pas aller voir le parent biologique et que nous l'apportons quand même, c'est encore l'enfant qui souffre et en plus il ne peut te faire confiance. C'est déchirant dans les 2 sens.
- Lorsque l'enfant ne veut pas y aller et que nous l'apportons quand même et d'essayer de lui mettre cela beau même s'il continue à dire qu'il ne veut pas y aller. L'enfant a de la difficulté à faire confiance et il est toujours insécure. En plus, l'enfant revient avec de l'agressivité, de la tristesse et tout le monde en souffre.
- Quand je passe par le 540, la maman prend le bébé et le bébé se met à pleurer immédiatement.
- Les besoins de la grand-mère passent avant ceux des enfants. On lui donne plus d'importance qu'à la mère (qui est plus vulnérable).

Q-65 Quel(s) aspect(s) des visites-contact serai(en)t à améliorer ?

- Aucune réponse (18).
- Logistique des rencontres (ex. horaire, stationnement, salle d'attente) (15).
 - Le stationnement : ce serait si simple à améliorer. Établir une limite claire à ce qui peut être donné en cadeau à chaque visite.
 - Imposer des conséquences aux parents lorsqu'ils ne respectent pas les consignes : ex. type de collation, heure d'arrivée, interdictions de cadeaux.
 - Délais pour la confirmation de la visite.
 - Ne pas faire d'annulation à la dernière minute.
 - La fréquence (devrait être moins).
 - Le temps des visites.
 - Tenir compte des réalités de la famille d'accueil i.e. horaires de travail.
 - L'espace d'accueil du Boul. Charest est beaucoup trop petit.
 - La salle d'attente, la famille d'accueil et les parents biologiques attendent au même endroit. C'est difficile, il n'y a pas de supervision d'intervenant durant ce temps.
 - D'améliorer le lieu où les visites se font. ex. maison de la famille, je trouve qu'il n'y a pas assez de surveillance.
 - Il serait plus facile les fins de semaine à cause des horaires de travail.
 - La ponctualité et la régularité des personnes qui supervisent.
- Tenir compte du désir de l'enfant de participer aux rencontres (10).
 - Le désir de l'enfant, les réactions suite et au déroulement du contact.
 - Ne pas en avoir lorsque les visites affectent dangereusement la santé mentale de l'enfant.
 - Lorsque l'enfant est plus vieux, prendre le pouls de l'enfant avant de le faire pénétrer dans la salle de contact où ses parents biologiques l'attendent.
 - Quand ça se passe mal, que l'enfant le démontre et le dit clairement qu'il ne veut pas y aller, on devrait diminuer plus rapidement la durée et la fréquence. L'enfant pense qu'on ne l'écoute pas. L'enfant perd confiance en nous, nous devons à chaque fois regagner sa confiance. C'est pénible et difficile sur nos émotions. On doit rester forts devant lui, alors que nous sommes aussi atteints que lui sinon « plus ».
 - Arrêter plus vite lorsque l'enfant réagit mal. C'est invivable pour tout le monde.
 - Écouter plus les enfants. C'est pour eux qu'on est tous là. Ne pas être écouté c'est horrible pour eux.
 - Tenir compte de l'impact émotif de l'enfant. À chaque rencontre, l'enfant se déstabilise et perd ses repères et sa confiance.
 - Abréger les visites lorsqu'elles sont trop pénibles pour l'enfant.

- Fréquence et durée des visites-contact devraient respecter la décision des enfants.
 - De recueillir, de vérifier les attentes des familles banque mixte par rapport à ces contacts. De mieux préparer les familles aux contacts et aussi à ce qui peut se produire post-contact (réactions de l'enfant) et selon le cas du soutien à leur apporter.
 - De tenir compte du besoin de l'enfant pour les visites-contact.
- Pas de réponse puisque pas de visite-contact (9).
 - Aucun élément à améliorer (2).
 - Améliorer la communication entre les intervenants (2).
 - Communication des informations essentielles à un travail multidisciplinaire efficace et constant.
 - Manque de communication entre les intervenants (T.S., éducatrice). Lorsque les enfants sont placés à majorité dans une famille, les visites-contact ne devraient plus avoir lieu pour l'enfant s'enracine comme il faut et qu'il arrête de souffrir (2).
 - Les visites-contact en présence de parents biologiques vs parents d'accueil seraient à éviter (2).
 - Même si, pendant la période transitoire, il n'y a pas d'intervenant au suivi, car cette période se prolonge à chaque tribunal, l'intervenant au placement de l'enfant devrait prendre des notes au dossier pour que l'intervenant-ressource puisse mieux répondre à nos questions.
 - Aucun réel pouvoir → on doit se plier à la décision du tribunal.
 - Plus de rétro-actions suite aux contacts.
 - Meilleur suivi de l'enfant et de la famille banque mixte après la visite lorsque la réaction est vive.
 - Plus d'information sur la visite pour comprendre les comportements plus tard.
 - Avoir les visites-contact sur plusieurs mois (calendrier). Vérifier l'intérêt de l'enfant à aller aux visites-contact (l'enfant n'a pas connu les parents) ??
 - Une salle d'attente réservée pour les parents d'accueil. Un meilleur suivi des rencontres (résumé).
 - Chaque cas est unique.

Q-55 Commentaires sur le thème des contacts entre la famille BANQUE MIXTE et les parents biologiques :

- Aucun commentaire (50).
- J'ai trouvé que l'intervenante ne s'imposait pas assez pour séparer la mère des enfants lorsque cette dernière s'accrochait à eux lors de leur départ. Je devrai faire moi-même la police, si je voulais partir. Ce qui me donnait l'impression de jouer le rôle de la « méchante » aux yeux des enfants (2).
- 7 ans en banque mixte, c'est trop long lorsque nous voulons adopter l'enfant. Le bien-être de l'enfant doit primer sur les droits des parents biologiques.
- Lorsque vous êtes en attente, vous devriez envoyer une lettre ou un téléphone au minimum une fois par an.
- Je ne vois pas la pertinence de répondre à ces questions, n'ayant jamais eu de contact avec les parents biologiques.
- Je trouve quand même qu'une banque mixte ne devrait jamais être en contact avec les parents biologiques, connaissant notre mandat et notre désir d'adoption pour les enfants qui nous sont confiés. Garder cela pour les familles d'accueil régulières.
- Il y a un interdit de contact, le support du Centre jeunesse a été très satisfaisant.
- Il serait facile d'organiser l'accueil des visites de façon à éviter les rencontres entre les parents naturels et la famille d'accueil par exemple, modèle de réception d'une salle de médiation.
- Il devrait y avoir plus d'encadrement. Les droits des parents biologiques sont privilégiés par rapport aux droits des enfants. Il y a eu jusqu'à 7 travailleurs sociaux dans le dossier pendant 4 ans. Instabilité marquée des intervenants en fonction.
- La petite devient complètement une autre personne après un contact. C'est épeurant, je ne la reconnais plus. J'ai même demandé à l'éducateur de venir vivre avec nous 12 heures avant un contact et 12 heures après pour qu'il voit l'énorme changement.
- J'ai un garçon et une fille en banque mixte, tout a été différent de l'un à l'autre, que ce soit pour les visites ou pour autre chose. C'est certain que ce n'était pas les mêmes intervenants chaque personne travaille de manière différente et je comprends.
- Il y a beaucoup trop de chances données aux parents biologiques. S'ils veulent vraiment se prendre en main, ils le feront rapidement, arrêtons de faire souffrir les enfants !

- Nous avons une enfant banque-mixte placement à majorité avec visite-contact des 3 heures par mois et c'est toujours aussi difficile. L'enfant nous dit qu'elle ne veut pas y aller, mais une fois rendue, elle est correcte, sauf qu'à son retour, elle me boude, brise les jouets, etc. C'est difficile pour tout le monde. C'est toujours à recommencer. Je trouve que c'est encore le parent biologique qui a le beau rôle. Après sa visite de 3 heures par mois (quand elle est là), pour elle, la vie continue, elle n'a pas à se préoccuper du reste tandis que l'enfant vit de l'insécurité, agressivité, tristesse, se pose plein de questions, dort mal, etc. Et c'est à recommencer à chaque fois qu'elle va à la visite. Ça n'a aucun sens !
- Il y a eu des décisions opposées des 2 services (banque mixte et famille d'accueil). Faire rencontre de famille banque mixte pour présenter résultats et faire un partage.
- Le changement fréquent d'intervenants perturbe la compréhension de l'information, car chacun fonctionne différemment et ce n'est pas expliqué.
- Super bon avec la psychologue avec bons moyens à mettre en pratique.
- Ma seule véritable difficulté fut de vivre avec les conséquences de l'incompréhension qu'a vécu mon enfant avec les psychologues avant d'habiter avec moi. Elle ne voulait plus rien savoir des psys.
- La période de rendez-vous avec les psychologues est beaucoup trop longue.
- Les appels trop fréquents des parents biologiques d'un enfant en bas âge

Q-81 Oui (spécifiez lesquelles)- Lien avec les formations :

- A répondu non (41).
- Attachement (11).
Commentaires ajoutés :
 - Ça nous aiderait à ne pas tomber des nues face à certaines réactions de l'enfant et à mieux l'aider à faire face à ses difficultés et ses démons.
 - Les troubles de lien d'attachement nous sont souvent inconnus avant qu'ils nous explosent en pleine figure et on ne sait pas trop comment gérer tout ça.
 - L'attachement, pour mieux comprendre l'enfant qui arrive à la maison.
- Aucune réponse – ni oui – ni non (9).
- Oui, mais ne spécifie pas (5).

- Toutes les formations.
 - Pour nous préparer à l'accueil de l'enfant et nous permettre d'échanger avec d'autres parents d'accueil, l'attente nous aurait paru moins longue.
- Autres commentaires
 - De façon générale, rien ne nous prépare à l'arrivée d'un enfant. Je pense que les familles qui désirent adopter, surtout un premier enfant (n'ont pas d'enfant) devraient avoir une petite formation sur les soins, les besoins des enfants (comme un cours prénatal).
 - Voire nécessaire.

Q-82 Indiquez d'autres thèmes de formation que vous aimeriez recevoir :

- Aucune réponse (59).
- La punition, la manipulation.
- Processus d'adoption.
- Processus légal d'adoption. Comportement et problèmes des enfants en banque mixte.
- La gestion des crises.
- Cours sur le processus légal pour que l'enfant devienne adoptable.
- Discussions entre familles d'accueil.
- Cours concernant des soins à apporter à des nouveaux-nés sur l'attachement. Il devrait exister un lien entre des pédiatres qui s'occupent d'adoption internationale (suivi des enfants) ou un service semblable pour ceux qui adoptent au Québec.
- Prévention des crises ou gestion des crises.
- Déficit de l'attention et hyperactivité.
- Si séparation de l'enfant, comment prévenir le deuil.

Q-90 Jusqu'à maintenant, qu'avez-vous trouvé le plus difficile à vivre dans votre rôle de famille Banque Mixte ?

- Aucune réponse (5).
- Le comportement de l'enfant et son horaire (exemple : visite chez la mère, chez le père, la psychologue, la pédopsychiatre, la cour, son avocate, l'intervenante sociale, intervenants à l'école, etc.
- Encadrer quotidiennement un enfant hyperactif sévère.
- Les contacts.
- Les visites-contact, la peur de perdre l'enfant, de se sentir comme un numéro dans certaines décisions (pas trop le choix), les changements d'intervenants.
- Trouver l'enfant avec les visites-contact. Ne pas trop regarder l'intérêt de l'enfant. Changement d'intervenant. Se sentir comme des numéros. Le mélange qu'ils font subir à l'enfant (Qu'est-ce qu'il se passe [dans leur] petite tête). Le manque d'information.
- Travailleur des enfants nous traitent et nous considèrent (même) nous nomme « famille d'accueil ». Ainsi il maintient le contact avec la mère malgré la demande des enfants. Il faudrait trouver une appellation autre que « banque mixte », car nous assumons un rôle d'intégration et de stabilisation.
- Les visites-contact, l'attente, la bureaucratie.
- Les rencontres avec les parents biologiques.
- Les visites-contact qui viennent bouleverser les enfants et toute la famille.
- Les visites-contact, gérer l'insécurité et l'agressivité de l'enfant après les visites, aller au Tribunal de la jeunesse.
- Les dodos très perturbés de mon enfant à la suite d'une visite avec ses parents.
- Les visites, le témoignage en cour et le non-respect des règlements par les parents biologiques.
- C'est le lien que l'enfant a avec sa mère biologique, car à chaque fois que l'enfant a un contact, l'enfant a des réactions qui parfois sont très négatives envers nous.
- Toujours le lien avec la famille biologique de l'enfant – réactions négatives.

- Les visites parents biologiques et familles banque mixte. La durée des procédures plus de 5 ans avec des visites au mois et visites avec la grand-mère 4 fois par an. Les téléphones des parents et des grands-parents pour avoir des nouvelles et le harcèlement après l'adoption. Les familles d'accueil sont laissées à elles-mêmes après l'adoption et les parents biologiques connaissent l'adresse, le téléphone et tout sur les parents adoptifs. Il est très difficile de gérer les téléphones de la famille biologique et nous avons aucune aide après l'adoption finale.
- Au début on a eu 3 contacts avec la mère. Environ 1 an après, les contacts reprennent avec le père. On avait oublié le stress et celui-ci était à réapproviser.
- Les téléphones de la mère biologique à la maison.
- Les rencontres trop longues et pas assez espacées.
- L'enfant au retour d'un contact, aussi le départ de chez nous pour un contact. Quand ils ne veulent pas y aller.
- Les contacts entre les parents biologiques et l'enfant. Nous aurions souhaité en savoir plus sur les antécédents familiaux de santé des parents (la génétique) exemple : diabète hypertension, cancer, afin de bien servir nos enfants. Lors de consultations médicales, on se fait poser la question. Pourtant, il me semble qu'il serait facile d'obtenir ces informations puisque les parents sont connus des centres jeunesse (les enfants ne viennent pas d'outre-mer).
- Les visites. Nous, ce qu'on voulait, c'était adopter un enfant, pas une famille.
- Les contacts décevant pour l'enfant et n'étaient pas selon ses attentes.
- Les contacts annulés à la dernière minute.
- Les visites contact de l'enfant : aucun bénéfice pour l'enfant ; elle va jouer avec la puéricultrice et non pas voir ses parents biologiques... Aucun lien d'attachement et ne pouvons aller à l'encontre de la décision du tribunal.
- Se rendre aux visites et que le parent ne se présente pas à plusieurs reprises et les réactions de l'enfant.
- L'incertitude, les réactions de l'enfant – se sentir impuissant à le protéger de ces facteurs stressants, les téléphones de la mère biologique à la maison.
- Foyers Angers, grande période d'insécurité, peu de suivi.
- Foyers Angers, parents et enfants.

- Foyer Angers : 15 jours sans l'enfant (sauf fins de semaine) qui était avec sa mère biologique. Enfant a mal réagi. Très dur pour la famille d'accueil.
- Ne pas avoir de nouvelle après un retour dans le milieu familial et Avoir une mauvaise connaissance de la condition médicale de l'enfant.
- La méconnaissance de l'enfant présenté.
- Que mon enfant soit coupé de ses racines – pays étranger – ne pas connaître donc ses antécédents et son bagage génétique.
- Me retrouver sans soutien pendant plusieurs mois lorsque nous avons changé d'intervenante en adoption en même temps que les enfants ont changé d'intervenante. Il y a eu quelques mois où tout le monde était sans intervenant.
- Nous retrouver sans intervenante en adoption en même temps que deux de nos enfants étaient aussi entre deux intervenants. Leur dossier n'a pas évolué pendant plusieurs mois à cause de cela.
- Le trop grand nombre d'intervenants dans notre dossier.
- Les intervenants et les avis différents de chaque intervenant.
- L'enfant a plus de trouble de comportement et avec le syndrome d'alcoolisme-foetale pas beaucoup de service et d'information, ni de soutien et surtout laisser à nous-mêmes et même pas de l'aide pour nous supporter et nous faire dire qu'ils n'ont pas de ressource. Quand on est en difficulté, ce n'est pas dans 6 mois qu'on a besoin d'aide. Le Centre jeunesse ne nous aide pas et quand on va dans un CLSC on se fait refuser l'aide à cause qu'il vient du Centre jeunesse.
- La perte d'un enfant (2).
- De s'apercevoir qu'on pense plus aux parents biologiques qu'à l'enfant et que les actions à prendre ne sont pas prises rapidement et que l'enfant s'en ressent toute sa vie.
- Voir un enfant souffrir en étant légalement impuissant. La lourdeur législative, faire la « preuve » aux dépens de l'enfance d'un petit garçon.
- Trop long avant d'adopter, aide-t-on la mère biologique ou l'enfant ?
- Attendre les décisions juridiques face à l'enfant.
- Le délai interminable avant d'avoir enfin un placement majorité, ce que nous n'avons toujours pas.

- Pour se rendre jusqu'à l'adoption processus très long.
- L'attente.
- La longueur des tribunaux à se positionner face à l'avenir de cet enfant.
- Que le dossier ne se règle pas dans les délais prédis. Cela fait six mois que l'enfant est adoptable et les démarches pour l'adoption n'ont pas encore démarré.
- Incertitude, longueur, le dossier pour le tribunal a été mal géré.
- Le temps d'attente pour avoir un enfant.
- Après 5 ans, l'attente pour atteindre l'adoption. On nous avait dit à peu près 2 ans.
- Les décisions des juges qui font passer le bien des parents avant celui des enfants (ils ne viennent pas aux visites et on leur en accorde encore).
- L'attente, l'incertitude.
- D'être dans l'incertitude de garder l'enfant et cela pendant plusieurs mois.
- L'insécurité face à la situation de l'enfant et l'évaluation de la mère de ses capacités parentales (lors de la deuxième année).
- Incertitude avant le jugement pendant que l'attachement s'effectue.
- C'est l'incertitude du placement à long terme qui est très difficile pour les familles. On pousse un long, très long soupir de soulagement quand ça devient plus certain. Ça fait du bien d'arrêter de s'inquiéter d'un éventuel départ de l'enfant, qu'on considère comme le nôtre, car on s'investit entièrement pour chacun de nos enfants sans différence.
- Le manque de stratégie à long terme pour les enfants placés. L'attitude « attentiste » des intervenants (attendre indéfiniment un consentement qui ne viendra jamais). Une tolérance trop grande face aux délais. Un manque d'agressivité pour mettre un terme ou faire avancer la situation des enfants.
- La lenteur du « système » à se mettre en marche pour régler la situation. Le peu de suivi. La mollesse des intervenants.
- C'est de s'attacher sans savoir si demain l'enfant devra repartir dans son milieu biologique où il n'est pas heureux.
- Crainte de perdre l'enfant.

- Incertitude, gestion des émotions, absence de contrôle, visites-contact.
- Adaptation avec nos deux enfants biologiques (2-3 premières semaines).
- La fatigue lorsque les nuits sont coupées à plusieurs reprises. Problèmes de logistique du stationnement lors des visites contact

Q-91 Jusqu'à maintenant, qu'avez-vous trouvé le plus satisfaisant à vivre dans votre rôle de famille Banque Mixte ?

- Aucune réponse (4).
- C'est le résultat positif que l'on voit avec l'enfant après des efforts que nous avons fait, faisons et que nous ferons (2).
- Soutien extraordinaire de Mme X, car sans son soutien, nous n'aurions pas persévéré (2).
- L'éducatrice spécialisée qui est venue nous aider pour les routines à la maison et qui est intervenue auprès de la direction de l'école pour alléger nos tâches de parents.
- J'ai été très bien épaulé par l'intervenante du service d'adoption.
- Le bon lien, le bon contact et la complicité avec la travailleuse sociale.
- Attachement, l'amour.
- C'est que j'ai adopté une petite fille et que nous allons en adopter une autre et qu'on les aime énormément.
- L'amour et la reconnaissance de notre fille adoptive (un jour). Elle est tellement attachante, adorable et sensible que nous avons très hâte d'être famille adoptive et non banque mixte. C'est très difficile pour les parents et enfants d'une famille banque mixte. On connaît à peu près toutes les émotions. Pour une famille qui veut adopter, nous lui conseillons fortement d'attendre, même si le temps d'attente est beaucoup, beaucoup trop long.
- Garder l'enfant et pouvoir recevoir autant d'amour qu'on avait à donner à ces bons moments.
- Le bonheur d'avoir 3 enfants en santé et heureux. Ils nous rendent bien tout l'amour qu'ils reçoivent.
- Le fait de développer l'amour inconditionnel et de transmettre le meilleur de moi-même.

- L'amour et l'attachement à l'enfant.
- L'amour que nous apporte l'enfant.
- Attachement et l'amour que cette enfant a à transmettre.
- Avoir vécu une belle expérience et qu'elle continue.
- Nous aimons beaucoup l'enfant.
- De pouvoir leur donner de la stabilité et surtout beaucoup d'amour.
- D'avoir permis à une petite fille d'être heureuse et épanouie. De voir ma puce toute heureuse de voir son papa arriver du travail.
- Le bonheur que vit cette petite puce et l'amour qu'elle nous donne.
- La perception que l'attachement est bien amorcé.
- L'amour de notre petit garçon et sa place dans notre famille et aussi tous les progrès faits.
- La merveilleuse petite fille que nous découvrons chaque jour un peu plus.
- D'aimer et de rendre ce service à un enfant. De le border d'amour et de le rendre heureux !
- Voir l'évolution de l'enfant (2).
- Voir l'enfant évoluer.
- De voir la progression des enfants.
- Regarder la progression des enfants.
- Avoir la chance de voir s'épanouir un enfant au quotidien. L'amour ressenti de part et d'autre.
- Voir qu'avec tous nos efforts, notre grand garçon de 6½ s'épanouit enfin à la vie.
- Les progrès de l'enfant. Son attachement de plus en plus grandissant auprès de notre famille.
- L'accueil et l'épanouissement de cet enfant.

- La stabilité qu'on a pu donner à cet enfant qui n'avait jamais connu ça. L'étincelle de bonheur qu'on voit dans son regard chaque fois qu'il nous dit : « Je t'aime maman » « Je t'aime papa » nous ramène à l'essentiel.
- Le fait d'être marquant pour un enfant et de savoir que les besoins physiques et émotionnels sont répondus pour un enfant qui ne peut les recevoir de ses parents biologiques.
- D'avoir la chance d'avoir des enfants dans nos vies, de briser (d'avoir l'impression) parfois un cycle de misère, de faire quelque chose pour un enfant. Le plus satisfaisant, c'est bien sûr l'adoption pour nous.
- De prendre soin d'un enfant en difficulté qui a plein d'amour à donner (très enrichissant).
- Avoir un bel enfant épanoui et en bonne santé.
- Avoir la chance de faire découvrir le monde sous un autre jour à un enfant.
- Avoir eu la chance de prendre charge du bébé dès la pouponnière.
- Aider des enfants qui ont un parcours difficile.
- Fonder une famille ! Permettre à 3 enfants partis dans la vie avec « 2 prises » d'avoir une vie satisfaisante et bien remplie. La plus belle chose que j'ai faite dans ma vie à ce jour.
- La chance d'être parent (2).
- Le sourire des enfants qui sont heureux (2).
- Le vécu avec les enfants (2).
- D'avoir à s'occuper d'un enfant, de son développement, de lui donner tout l'amour et le soutien dont il a besoin. Une belle expérience de vie ! Merci ! (2).
- 10 ans plus tard, je suis une meilleure personne à cause de mes 3 cornichons d'amour de la « banque mixte » (quel nom bizarre pour un si beau programme).
- La joie d'avoir un enfant avec nous.
- Une expérience de vie inoubliable.
- Tout ce qui entoure d'avoir un enfant à la maison (rire, cris de joie) affection de l'enfant.

- Le bonheur d'avoir enfin une famille. Tout tout tout dans le quotidien. Le bonheur de leur offrir une vie sereine et heureuse.
- J'ai eu l'admissibilité pour l'adoption avec mon garçon alors c'est ça sans aucun doute.
- L'intégration ainsi que le comportement de notre enfant (banque mixte) s'est fait au-delà de nos espérances. Je croyais vivre plus de difficultés. C'est peut-être le fait que l'enfant vit peu de visites des parents, car ils ne viennent pas.
- Nous avons eu un bon départ dû à la collaboration où était l'enfant, l'adaptation a été au-delà de nos espérances.
- Lorsque nous sommes arrivés à l'adoption après 5 ans d'attente. Lorsque l'enfant a demandé d'arrêter les visites-contact.
- Nous avons fini par adopter notre fils et qui a été plus rapide que prévu.
- 2 mois plus tard, tout va très bien en général.
- Je suis en attente d'un autre enfant.
- Le cheminement et la procédure de l'ordonnance de placement à la majorité.
- Trop de choses, je n'ai pas assez de 2 lignes, je pourrais écrire un livre à ce sujet.

Autres commentaires

- Souvent on ne parle pas trop pour ne pas se faire juger ou se faire enlever l'enfant.
- Difficile de recommander à d'autres personnes d'être banque mixte, car beaucoup d'intervenants travaillent pour les parents et non pour les enfants... Les lois sont pas bien faites pour aider ces jeunes qui demandent juste de l'amour, de la sécurité et qu'on s'occupe d'eux...